

Écologie politique d'ensemencements de dorés jaunes au réservoir Baskatong, Québec

par Alexis Calvé-Genest

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en anthropologie

Département de sociologie et d'anthropologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Alexis Calvé-Genest, Ottawa, Canada, 2013

Résumé

La dégradation environnementale s'explique de diverses façons selon les théories anthropologiques. L'approche structuraliste récente pose les schèmes mentaux des ontologies humaine comme facteur responsable possible. L'approche expérientielle pose l'éloignement entre l'être humain et la nature comme cause potentielle. L'approche proposant l'imposition d'une idéologie hautement technologique et moderne sur des savoirs locaux en est une autre. Ces trois approches sont utilisées pour analyser les données d'une recherche de terrain centrée sur des ensemencements de doré jaunes au réservoir Baskatong. Les caractéristiques d'un texte d'écologie politiques sous-tendent l'analyse. La compétitivité entre groupes humains ressort comme caractéristique incontournable d'une analyse de la situation, mieux représentée par la troisième approche et un texte en écologie politique.

Abstract

Environmental degradation is explained through approaches varying according to anthropological theories. The recent structuralist approach poses different mental schemes of human ontologies as potentially responsible. The experiential approach poses a gap between humans and nature as a potential cause. Another approach proposes the imposition of a highly modernistic and technological ideology over local knowledges as explanation. These three approaches are used to analyze field data focussed on walleye stocking at the Baskatong reservoir. The characteristics of a political ecology text overarch the analysis. Results show competition between human groups as an unavoidable characteristic of the analysis, better represented in the third approach and political ecology.

Tables des matières

1 Introduction.....	1
1.1 Présentation.....	1
1.2 La théorie perspectiviste (Ingold et Descola).....	8
1.3 La réalité occidentale.....	9
1.4 Critique de la théorie perspectiviste.....	12
1.5 L'écologie politique.....	15
1.6 Question de recherche.....	18
1.7 Méthodologie de la recherche.....	19
2 Mise en contexte.....	21
2.1 La Vallée de la Gatineau et ses premiers poissons connus.....	21
2.1.1 La diète en poisson des premiers habitants connus de l'Outaouais.....	23
2.2 Développement européen.....	24
2.2.1 Mise en garde sur l'autorité territoriale.....	25
2.2.2 Changement dans les transports.....	25
2.2.3 Les routes et chemins de fer.....	27
2.2.4 L'empreinte du développement forestier sur les plans d'eau.....	28
2.2.5 La création du Réservoir Baskatong.....	30
3 Gestion du territoire contemporain.....	31
3.1 Les clubs privés.....	34
3.1.1 Continuité supposée des valeurs sous-tendant les clubs privés.....	36
3.2 L'héritage des clubs privés.....	39
4 La pêche sur le territoire du Québec mis en contexte théorique.....	40
4.1 Les lois et règlements de pêche sportive au Québec.....	44
4.2 La pêche sportive au Canada et au Québec.....	45
4.3 L'élevage de doré jaune (<i>Sander vitreus</i>).....	47
5 Résultats.....	51
5.1 Sondages, données démographiques et comportementales.....	51
5.1.1 Genre, âge et origine déclarée.....	51
5.1.2 Revenu familial, qualité de vie déclarée et niveau d'éducation.....	52
5.1.3 Origine et déplacements des participants.....	53
5.1.4 L'activité de pêche.....	54
5.2 Entrevues.....	56
5.2.1 Les patrouilleurs.....	56
5.2.2 Commentaires.....	59
5.3 Observation participante et descriptions détaillées.....	60
5.3.1 Un premier contact avec le doré jaune.....	60

5.3.1.1 Le début de la course.....	60
5.3.1.2 Les œufs.....	62
5.3.1.3 La minutie.....	63
5.3.1.4 Des choix éthiques.....	63
5.3.1.5 Mes premières interventions.....	64
5.3.1.6 Les deux pieds dans la course.....	66
5.3.1.7 À la bonne franquette.....	67
5.3.1.8 Commentaires.....	69
5.3.2 Les visiteurs.....	72
5.3.2.1 Introduction à la visite.....	73
5.3.2.2 La réglementation de la pêche sportive québécoise 2011.....	73
5.3.2.3 La rétro-ingénierie biologique expliquée.....	74
5.3.2.4 Note sure le différentiel procédural.....	75
5.3.2.5 Ce que le visiteur ignore.....	77
5.3.2.6 L'incubation.....	78
5.3.2.7 Un aperçu du circuit de production.....	78
5.3.2.8 L'aquarium du centre d'interprétation.....	79
5.3.2.9 L'utilité d'exposer des poissons vivants.....	80
5.3.2.10 Commentaires.....	82
6 Interprétation.....	87
6.1 Analyse des données.....	87
6.1.1 La commodification d'une espèce à intérêt sportif.....	87
6.1.2 La dégradation environnementale inégale.....	91
6.2 L'écologie politique d'une pisciculture à intérêt sportif.....	94
7 Conclusions	96
Bibliographie.....	104

1 Introduction

1.1 Présentation

Le 30 avril 2011, à Grand-Remous, se tenait l'assemblée annuelle de Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc., l'organisme à but non lucratif ayant la responsabilité de gérer l'aire faunique couvrant le réservoir et les plans d'eau s'y rattachant. On retrouvait inscrits à l'ordre du jour : le rapport du directeur général, les présentations d'un projet d'étude ainsi que la nouvelle réglementation de pêche pour la saison 2011 (Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. 2011). Cette dernière présentation était effectuée par un représentant du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

En premier lieu, le directeur général fit un rapport quantitatif sur les activités de l'organisation sous forme de chiffres, incluant la vente d'autorisations de pêcher, le nombre d'ensemencements fait par la pisciculture, les interventions de surveillance et le nombre de visites au Centre d'interprétation du doré jaune. Il est sous-entendu que la pisciculture génère uniquement des poissons de l'espèce doré jaune (*Sander vitreus*).

Ensuite, le directeur général de l'organisme à but non lucratif informa l'auditoire avoir reçu la permission du MRNF pour semer 10000 poissons de l'espèce ouananiche dans le réservoir, répondant ainsi au désir de l'association des pourvoiries du Baskatong et de nombreux pêcheurs. Le représentant du MRNF expliqua avoir décidé des limites d'ensemencement de ouananiches dans le réservoir afin de préserver la communauté de dorés jaunes qui s'y trouve, tout en désirant créer une attraction supplémentaire. Il avait mentionné auparavant qu'une diminution sensible des femelles reproductrices de doré jaune avait été

enregistrée ces dernières années et que cela entraînait une crainte pour l'avenir de la ressource tout en se faisant rassurant sur la santé de la pêche en général.

Dans son discours, le directeur général de l'organisme annonça également que des travaux de rehaussement de digues seraient effectués par la société d'État Hydro-Québec afin de se conformer aux nouvelles lois en cas de catastrophe. La société d'État donne aussi à l'organisme un mécanisme de levage qui sera exposé à l'extérieur de ses bâtiments principaux (Pêche Sportive du Réservoir Baskatong inc. 2011, 3).

Suite à ces discours, analysons un peu le contenu et les réactions de l'assistance. Les commentaires, les questions du public et des membres de l'assemblée se concentrèrent uniquement sur l'intervention du représentant du MRNF. La teneur des échanges se limita à la concurrence des régions limitrophes pour attirer la clientèle touristique et l'on tenta de déterminer la responsabilité de protéger la ressource ichthyologique du réservoir. Il en ressortit que les échanges exprimaient la crainte face à la concurrence touristique du réservoir en raison de l'application dissemblable de limites de grandeur sur les captures de poissons entre les régions québécoises. Ces limites sont basées sur des critères biologiques reliés à la reproduction de l'espèce. Un des intervenants se montra méfiant envers l'application des règles gouvernementales dans un secteur touristique concurrentiel au réservoir Baskatong.

Dans un même temps, un membre de l'assemblée proposa la possibilité de changer la réglementation québécoise sur les engins de pêche pour favoriser la conservation des grosses femelles de doré jaune. Le représentant du ministère répondit à cette proposition, selon le procès verbal, que : « ...le pêcheur a dans les mains les outils pour faire en sorte que la

nouvelle réglementation fonctionne ou non, c'est-à-dire par exemple changer le trépied pour un hameçon unique, ceci aiderait la situation au mieux. » (Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. 2011, 5).

Dans cette dynamique, la teneur de ces échanges fit ressortir les valeurs promues par ce mode de gestion du territoire et d'une ressource québécoise. L'appréciation quantitative de la gestion du territoire, la législation centralisée, les valeurs de conservation d'espèces spécifiques dans un but précis, poser la responsabilité de conserver la nature comme assignable, sont des concepts s'en dégageant. Nous pouvons donc y voir un mode de gestion de l'État, une représentation partielle des valeurs occidentales et poser le problème ontologique du positionnement de l'être humain par rapport à son environnement, que ce soit du point de vue légal ou de celui des valeurs. Pourquoi? Parce que ce mode de gestion comporte des caractéristiques distinctives, que l'action s'appuie sur une légitimité spécifique et que le choix des espèces étant la cibles d'efforts d'intervention est fait sur la base de valeurs précises. Ces caractéristiques tendent à marginaliser les savoirs locaux, cette légitimité à être corrélative à une présence territoriale, et ces valeurs à être utilitaires. Nous verrons plus loin que ces caractéristiques différentielles sont partie intégrante d'un texte d'écologie politique et c'est pourquoi cette qualité sous-tend la totalité du texte de cette thèse.

L'appréciation de certaines des activités de l'aire faunique peut sembler numérale. Le travail des patrouilleurs, les ensemencements et les activités du centre d'interprétation sont spécifiquement rendus par synthèse chiffrée de leurs activités. Cet exposé rappelle comment l'État pratique la gestion selon James C. Scott, rendant la représentation de l'environnement plus « lisible » et plus simple (Scott 2008). Ce concept découle d'un désir centralisateur,

auquel les pratiques locales de l'Europe féodale ont longtemps résisté. Ce désir s'exprimera enfin au travers de la révolution métrique, soutenue par trois éléments : 1) la croissance des marchés d'échange encourageant l'uniformité des mesures; 2) le sentiment populaire et la philosophie des Lumières favorisant un seul standard en France; 3) la Révolution et spécialement la construction de l'État napoléonien qui imposa le système métrique en France et dans l'empire (Scott 2008, 30). L'organisation sociale par l'État peut mener au désastre selon Scott, lorsque quatre éléments nécessaires sont concurremment présents dans une société. Il s'agit de l'organisation administrative de la nature et de la société par l'État, d'une idéologie hautement moderne, d'un État totalitaire capable et désireux de forcer la mise en œuvre de ces plans hautement modernes et finalement une société civile prostrée, incapable de résister à ces plans (Scott 2008, 4). Il est intéressant de noter que Scott pose l'avènement d'une idéologie hautement moderne comme un sous-produit de progrès scientifiques et industriels sans précédents. Ces caractéristiques sont souvent utilisées pour décrire les sociétés occidentales.

La recherche de l'origine des modes de pensée occidentaux révéla à de nombreux anthropologues qu'il existe une diversité dans les ontologies humaines. L'Europe réalise, au travers de l'anthropologie tant anglo-saxonne que française, que de multiples ontologies régissent l'échange humain. Plusieurs conflits entre l'État et des populations autochtones confirment, par exemple, qu'il existe des différences pragmatiques entre ces ontologies basées sur la réciprocité ou la rationalité des échanges. Une question se pose ensuite pour l'anthropologie, soit celle de définir ces conflits comme des manifestations culturelles ou des

résultats de relations de pouvoir inégales à l'intérieur d'un système commun, le plus souvent décrit comme capitaliste et rationnel.

Le rationalisme peut s'assimiler au point de vue scientifique lorsqu'il produit des rapports et des études sur l'environnement de par sa position généralement occidentale. Ces écrits apparaîtront tout au long de cette thèse pour représenter le point de vue occidental et plus spécifiquement anglo-saxon de la connaissance de la « nature » aux seules fins de contrastes. Sont ainsi assimilées les idées de Peter Alpert sur l'intendance et quelques publications biologiques sur l'état de certaines ressources naturelles (Houde 2004; Morin 2002, 2007; Quiste et al. 2010; Zweifel et al. 2010). Le point de vue de l'historien diplômé de l'université McGill, Darcy Ingram (Ingram 2007, 2009), est aussi utilisé pour représenter un courant idéologique valorisant l'utilisation de la nature pour des interventions spécifiques. Cette manifestation spécifique, Philippe Descola la désigne comme suit : « C'est principalement aux États-Unis, en Australie, en Allemagne et dans les pays scandinaves qu'a surgi, depuis les années 1970, une réflexion morale sur les rapports de l'homme à son environnement naturel. » (Descola 2005, 268). Après une brève description de l'origine de ces mouvements, Descola conclut :

Contentons-nous ici du simple constat que les éthiques de l'environnement prospèrent surtout dans les terres de conquête du puritanisme anglo-saxon et dans les régions septentrionales de l'Europe où naquirent au XIXe siècle diverses variantes de cette *Naturphilosophie* à laquelle le pays de Descartes et de Comte est resté obstinément imperméable (Descola 2005, 269).

Prêtons attention ici aux délimitations géographiques de cette réflexion morale et de son origine et plaçons-y le Québec avec son origine française, dans le contexte d'un Canada anglo-saxon. Ce contexte place le Québec dans une situation particulière. Restons-en là après

avoir noté que certains contrastes sont possibles et apparents entre diverses ontologies occidentales.

Abordons maintenant plus en détail les théories utilisées dans ces ouvrages pour éclairer les résultats de recherche. Résumées brièvement, elles sont contenues dans un

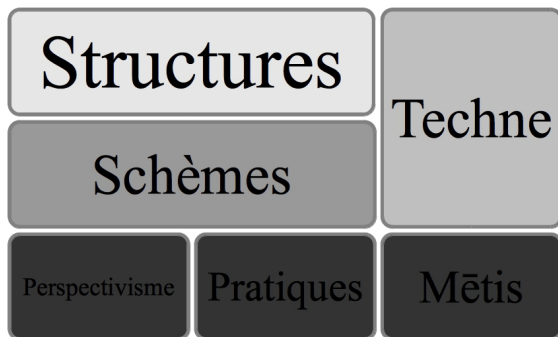


tableau grossier présenté ici pour mieux illustrer leurs relations pragmatiques (tableau 1). Quatre auteurs sont décrits ici dans un ordre se voulant hiérarchique. À cet effet, le perspectivisme d'Eduardo Viveiros de Castro,

les pratiques de Tim Ingold et le savoir *mētis* de James C. Scott sont représentés au même niveau, soit le plus directement en contact

Tableau 1: Théories. Du bas vers le haut représentant l'appliqué vers l'abstrait. De gauche à droite passant du structuralisme descolien à la l'opposition de James C. Scott.

avec l'activité humaine. Pour Philippe Descola, ce niveau d'activité humaine engendre la création de schèmes de pensée et ceux-ci s'expliquent par des structures qui les surpassent. Il englobe ainsi théoriquement les pratiques d'Ingold et le perspectivisme De Castro. Scott, quant à lui, pose une analyse entre deux savoirs, le *mētis* (du Grec) : « ... a wide array of practical skills and acquired intelligence in responding to a constantly changing natural and human environment. » (Scott 2008, 313) et celui, toujours du grec, *techne*. Universel alors que le savoir *mētis* est contextuel et particulier, le savoir *techne* se décrit comme :

« ...organized analytically into small, explicit, logical steps and is both decomposable and verifiable. [...] ...characterized by impersonal, often quantitative precision and a concern with explanation and verification, whereas *mētis* is concerned with personal skill, or “touch”, and practical results » (Scott 2008, 320).

Il est difficile de hiérarchiser cette pensée par rapport aux structures ou les schèmes de Descola, mais elle serait fort probablement au niveau des schèmes et non des structures à mon sens. Étant donné la contribution que les études agraires occidentales, représentées par Scott, peuvent apporter à certains manques dans les théories d'Ingold et Descola, l'effort est ici fait de garder ce trio théorique le plus longtemps possible dans l'analyse des données de cette thèse. L'opposition *mētis/techne* chez Scott se place dans ce que Descola appellerait une structure de pensée occidentale, qu'il nomme naturalisme. La base de l'activité humaine est donc décrite comme génératrice d'un comportement unique et participatif selon trois auteurs. Descola ne fait que nommer cette activité sans prendre position autre que l'accepter de façon tacite. Les trois auteurs décrivent, à quelques différences près, l'irréductibilité du savoir pratique et souvent, par extension, local (Descola 2005; Ingold 2011; Scott 2008). Une différence de contexte marque deux de ces auteurs, soit la relation de pouvoir, ou son imposition, par Scott, grandement absente chez Ingold. Ce contraste est retenu pour le reste de la recherche. Descola traitant peu des relations de pouvoir, il sera rangé du côté d'Ingold sur ce sujet. De Castro sera laissé de côté pour l'analyse sauf pour rappeler qu'il pose lui aussi l'impossibilité de concevoir le schisme Nature et Culture comme faisant sens dans les sociétés autochtones et se ralliant à l'analyse de Descola (Eduardo, Castro, and Paulo 2002, 2). La notion de perspectivisme diverge ici de l'approche descolienne dans le cas du chamanisme, qui inclut le monde politique (Eduardo, Castro, and Paulo 2002, 10).

1.2 La théorie perspectiviste (Ingold et Descola)

Pour Ingold, l'incohérence de la construction culturelle de la nature occidentale est un postulat (Ingold 2011, 40), mettant l'Occident dans un à part d'avec le reste de l'humanité. Pour les chasseurs-cueilleurs, par exemple, il n'y a pas de division entre la nature et eux-mêmes selon lui (Ingold 2011, 47). Les activités de ces populations sont donc des opérations intégrées au monde, en opposition à l'ontologie occidentale qui pose la production comme une activité sur la nature, à l'écart de la société (Ingold 2011, 59). Pour Ingold il ne peut y avoir de brisure radicale entre les relations sociales et écologiques. L'être humain tel qu'Ingold le décrit, peu importe sa société, est intégré à son environnement, y est engagé de façon perpétuelle (Ingold 2011, 60).

Chez Descola, l'ontologie occidentale est autant spécifique que chez Ingold. Le courant physicalisme occidental, par exemple, fait ressortir une caractéristique définissant bien le mode de pensée occidental basé sur le :

... principe que la spécificité des humains tient au fait qu'ils se différencient entre eux, d'individus à individus et de groupe à groupe, grâce à une faculté immatérielle interne à chaque sujet, quoique modulée en partie par les valeurs et les représentations propres à chaque cultures (Descola 2005, 267).

Cette intériorité n'est pas étendue aux animaux. Descola nomme cette ontologie « naturalisme » car elle se dit elle-même fondée en nature par le biais des évidences qu'elle produit (Descola 2005, 278). Descola argumente cependant que tant cette notion que : « ... la culture ne se comprend qu'en référence à la nature ... » ou l'idée inverse d'une « construction culturelle de la nature », comme il le dit, sont intenables (Descola 2005, 279). Ainsi suivant l'argumentaire logique, il démontre l'irréductibilité de la nature et pose finalement : « Qu'elle soit naturante ou naturée, la nature réaffirme ainsi *a contrario* sa dominance, et la culture sa

subordination. » (Descola 2005, 279, italique original.). L'humanité est donc bel et bien partie prenante de l'environnement chez Descola aussi, comme chez les sociétés animistes qu'il décrit dans son œuvre. La société occidentale s'en retrouve l'exception avec ses postulats fragmentés entre elle et la nature et les sociétés dites autochtones en parfaite continuité ontologique avec leur environnement. Cette fragmentation crée des situations spécifiques entre autres un besoin de protéger la nature que nous verrons maintenant.

1.3 La réalité occidentale

La difficulté d'établir la responsabilité de préserver la population de femelles reproductrices de dorés jaunes au Baskatong nous introduit à la notion d'intendance (« stewardship »). Rappelons qu'à l'assemblée générale de l'aire faunique de 2011, la responsabilité de protéger les femelles fut renvoyée vers l'utilisateur du plan d'eau. Voyons comment cette possibilité d'assigner des responsabilités différentes vis-à-vis la nature nous mène vers une question anthropologique actuelle. Définie par Alpert, un biologiste s'intéressant à la conservation, l'intendance est une relation à trois, se basant sur deux prémisses :

The first premise of stewardship is the competence and right to act on the thing in one's charge so as to produce certain results. Domination, or proprietorship, implies controlling or managing a thing in one's own interests. The second premise of stewardship is that the desired outcomes of management are designed to satisfy interests greater than those of the steward alone. Stewardship is a three-way relationship between a manager, a thing being managed, and the principle or party in whose interests the manager acts (Alpert 2001, 482).

Alpert identifie deux logiques sous-tendant l'intendance, dans un contexte de conservation de la biodiversité, un sujet connexe aux discussions ci-haut. Ces logiques sont

les valeurs instrumentales et intrinsèques. Les arguments contre cette intendance de la nature sont identifiés par Alpert comme étant majoritairement regroupés par les idées suivantes : 1) la nature perd sa valeur lorsqu'on y intervient, car elle se domestique; 2) les connaissances des espèces sauvages et des écosystèmes ne sont pas suffisantes pour le faire; 3) que nous n'avons aucun droit de la faire, car nous sommes sur un pied d'égalité avec la nature et qu'il serait plus juste de poser la nature comme gardienne de l'humanité. Il précise que la domination de l'être humain sur la nature est une figure prédominante du monde judéo-chrétien; et finalement que l'amour de la nature, reposant sur l'idée d'un intérêt propre et personnel aux individus, sert mieux la conservation que l'intendance (Alpert 2001, 485–7). La conceptualisation de l'humanité par rapport à son environnement devient ici cruciale.

Comment conceptualiser toutes ces approches humaines sur l'intervention environnementale afin de mieux les comprendre? Du point de vue théorique, la place de l'être humain dans son environnement constitue un débat important en anthropologie. Cette question est antérieure à la discipline et les débats majeurs s'y sont lentement dépolarisés depuis quelques années (Knauff 2006), laissant certaines discussions en plan. La place de l'être humain comme faisant partie de la nature ou étant plutôt culturel, est une de ces discussions. Le concept d'intendance sous-tend cette discussion et agit comme intermédiaire dans le texte qui suit, représentant à la fois une caractéristique possible du monde occidental en matière de gestion de l'environnement et le positionnement humain par rapport à ce dernier.

La vision hiérarchique de la gestion d'un territoire est présente dans l'ontologie occidentale décrite par plusieurs auteurs, dans leurs tentatives de suggérer une

conceptualisation globale de l'activité humaine (Descola 2005; Scott 2008; Escobar 2008). En rejetant la responsabilité sur l'utilisateur lors de l'assemblée annuelle de l'AFCdB, le représentant gouvernemental exprime un désir de responsabilisation de celui-ci et expose ainsi un lien hiérarchique entre diverses instances de la société en ce qui a trait à la conservation de l'environnement. L'utilisateur fait partie d'une catégorie spécifique à laquelle on peut imputer une responsabilité, autant que l'on peut en appeler à l'instance gouvernementale pour légiférer. La notion de gestion collective s'effrite ici au profit d'une responsabilité en partie individuelle. Cette individualité du rapport à la nature est aussi présente dans l'ontologie occidentale que ce soit par les théories de rationalité économique ou une conception illusoire du comportement humain tel que vu par les écologistes évolutionnistes, selon Ingold (Ingold 2011, 38). Qui plus est, ces auteurs posent tous en grande partie l'ontologie occidentale comme divisant la nature et l'humanité, ou la culture. Ce schisme serait présent, par opposition à d'autres ontologies plus inclusives de la nature décrites dans les grandes lignes de l'argumentaire d'Ingold et Descola, dans le monde non occidental. Descola considère comme familière, pour ses lecteurs, les répartitions ontologiques occidentales qu'il nomme naturalisme (Descola 2005, 244), ce qui laisse place à interprétation. Il serait peut-être intéressant d'approfondir les comparaisons entre la position du chamane dans les sociétés animistes et celle du gardien de parc chez les naturalistes. Quoi qu'il en soit, chez Descola :

Le naturalisme et l'animisme sont des schèmes hiérarchiques englobants à la polarité inversée : dans l'un l'universel de la physicalité rattache à son régime les contingences de l'intériorité, dans l'autre la généralisation de l'intériorité s'impose comme moyen d'atténuer l'effet des différences de physicalité. Le totémisme se présente au contraire comme un schème symétrique caractérisé par une double continuité, des intériorités et des physicalités, dont le complément logique ne peut être

qu'un autre schème symétrique, mais où s'affirme l'équivalence d'une double série de différences. C'est ce que j'ai appelé l'« analogisme » (Descola 2005, 280 je souligne).

Dans cet ordre d'idée, la réalité des ensemcements au réservoir Baskatong se situe dans une optique d'intervention sur l'environnement et avec des moyens et des justifications basées sur des standards techniques et scientifiques. La science, de par la pose de la continuité entre la nature et l'humanité, place la société occidentale dans un schème dominant naturaliste selon Descola. Les outils d'intervention qui sont utilisés au réservoir Baskatong pour gérer, juger de la santé de la pêche ou développer des mesures compensatoires à cette dernière, sont basés sur des méthodes et des standards scientifiques de mesure. On peut donc poser le mode de pensée dominant encadrant les ensemcements sur ce plan d'eau comme étant naturaliste au sens descolien.

1.4 Critique de la théorie perspectiviste

La critique la plus virulente des auteurs principaux mentionnés plus haut vient d'éléments se positionnant du côté scientifique. En plus d'accuser Ingold d'obscurcir la richesse des différences rapportées par la science, Munz rappelle que ces différences ont un avantage adaptatif. Dans le cas de l'approche « poetics of dwellings », Ingold ferait preuve de manque de reconnaissance de l'avantage sélectif des différences entre ethnies et cultures (Munz 2002, 433). Descola fait le sujet du même type de rabrouement dans une correspondance avec Jean-Pierre Digard, suite à la publication de son ouvrage. L'impossibilité du projet universel mis de l'avant par Descola est l'essentielle conclusion de Digard et, alors que sa critique de ce dernier est large, il soulève au passage la légèreté du

traitement accordé à l'Europe et au christianisme, qui serait cavalièrement réduit à une figure dépréciative sursimplifiée pour le bien de l'argumentaire (Digard 2006, 423). L'application de la théorie proposée par Descola ne traiterait pas plusieurs parties du monde, selon Digard. De plus, ce dernier s'égarerait dans le sillon de Bruno Latour « et d'autres constructionnistes, pour qui il n'existe pas d'autres réalités que les représentations que s'en font les acteurs sociaux. [...] Il y a là, pour le moins, un déni de la science que l'on est surpris de trouver dans un ouvrage de ce niveau. » (Digard 2006, 425).

Les théories articulées par ces auteurs sont basées sur des ethnographies très majoritairement effectuées en sociétés non occidentales. Il devient important de tenter d'effectuer leur application dans des projets de recherches situés en terrain occidental. Il y a cependant un risque de mésinterprétation de ces travaux à prétention universelle. Qu'elles soient situées hors du territoire nord-américain ou en milieux autochtones, les sociétés qui servent au fondement de l'analyse du dilemme théorique entre l'être humain et son environnement peuvent difficilement faire office de comparaison avec l'expérience occidentale. De plus, la recherche anthropologique sur les élevages piscicoles qui nous intéressent ici se situe en grande majorité dans des pays où les interventions de développement se théorisent à travers la subsistance et l'exportation. Par exemple, l'élevage intensif de *pengasius sutchi* (*Pangasius hypophthalmus*) en Asie du Sud-est, une espèce apparentée aux poissons-chats, est étudié par Killeen dans une optique développementale (Killeen 2012).

Il y a donc place à la recherche, afin de relayer et de théoriser cette ontologie à partir du monde occidental où les interventions sur l'environnement des pêcheries s'apparentent à

celles décrites ailleurs, sans toutefois d'études anthropologiques telles que décrites par les auteurs discutés ci-haut. De plus, la pêche à des fins autres que la subsistance et le commerce est peu étudiée dans l'anthropologie actuelle. La pêche récréative, ou sportive, et particulièrement les aménagements qu'elle génère, sont peu appréciés en anthropologie nord-américaine tel que le révèle une brève revue littéraire. L'effet du contrôle des eaux, des caractéristiques de certaines espèces à intérêt sportif, des manipulations génétiques spécifiques aux besoins des pêcheurs sportifs et des comportements de ceux-ci peuvent nous en apprendre sur cet Occident si avide de ressources naturelles même dans ses loisirs.

L'intervention humaine sur l'environnement peut être comprise en fonction de l'ontologie qui sous-tend ses actions. Tim Ingold et Philippe Descola représentent deux tentatives contemporaines de définir l'expérience humaine à l'intérieur d'un même cadre théorique. La conséquence des limites exposées par la critique et des accusations de romantisme partiel qui les accompagnent fait que ces deux projets à prétention universelle sont d'un pragmatisme délicat. La très grande limite imposée par leur description des faits occidentaux restreint sévèrement leur praticabilité en recherche comparative. Comment, en effet, interpréter les résultats de recherches effectuées en mondes occidentaux avec les conceptualisations proposées par Ingold et Descola alors que la majorité de leurs travaux se font en opposition à ceux-ci sans les décrire de manière exhaustive ni pratique? La pertinence d'utiliser la méthode ethnographique en anthropologie pour en étendre les frontières est justement d'actualité (Comaroff and Comaroff 2003).

1.5 L'écologie politique

L'écologie politique par son questionnement multidisciplinaire et ses approches méthodologiques recoupe l'anthropologie et se pose comme un incontournable élément d'une approche visant à contribuer aux discussions présentées plus haut. D'une part, les textes qui la composent font partie intégrante d'un mouvement de conceptualisation universel de l'expérience humaine en relation avec son environnement. Ensuite, l'écologie politique permet la valorisation d'outils méthodologiques propres à l'anthropologie. L'écologie politique permet aussi de théoriser, ou de mettre à jour les relations de pouvoir qui peuvent limiter la valeur explicative de l'argumentation de Descola et Ingold. Ces approches, autres que les critiques déjà énoncées, laissent en très grande partie de côté les relations de pouvoir entre individus, groupes d'individus et l'exploration de comment cet état de fait se répercute sur l'environnement.

En démontrant que les relations de pouvoir ont leur place pour expliquer le comportement humain, particulièrement en matière d'intervention gouvernementale, il est ici argumenté que les approches de Descola et Ingold, malgré leurs prétentions universelles, doivent s'affiner davantage afin d'arriver à ce but. Si l'on peut accuser leurs efforts d'être politiques, on ne peut poser les rapports de force comme partie intégrante de leurs approches, cela ouvrant la porte à une analyse du type que propose l'écologie politique.

Les prémisses de l'écologie politique incluent la notion de lien global entre l'humain et l'environnement rendant toute intervention sur les éléments répercutés sur les autres. Cette interconnexion, Paul Robbins la pose pour tenter de répondre à des questions sur la nature de

l'écologie politique, qui selon lui pallie à un retrait de l'humain des images naturelles couramment diffusées au grand public. Pour Robbins il faut remettre les choses en contexte :

The difference between this contextual approach and the more traditional way of viewing problems like this is the difference between a *political* and an *apolitical* ecology. This is the difference between identifying broader systems rather than blaming proximate and local forces; between viewing ecological systems as power-laden rather than politically inert; and between taking an explicitly normative approach rather than one that claims the objectivity of disinterest (Robbins 2012, 13, italiques originaux).

Notons ici l'opposition entre identifier des systèmes causaux plus larges en opposition à des systèmes plus locaux. Donc pour lui, l'écologie politique est avant tout la remise en contexte de l'activité humaine, et il décrit celle-ci comme : « ...a field of critical research predicated on the assumption that any tug on the strands of the global web of human-environment linkages reverberates throughout the system as a whole. » (Robbins 2012, 13).

L'écologie politique nécessite trois prémisses, soit que : 1) les coûts et bénéfices associés avec les changements environnementaux sont en grande partie distribués de façons inégales entre acteurs; 2) cela mène à un renforcement ou une réduction d'inégalités sociales et économiques préexistantes; 3) on définit l'implication politique en terme du pouvoir altéré d'acteurs, en relation avec d'autres (Bryant et Bailey dans Robbins 2012, 20). Cette théorisation de la discipline est grandement influencée par l'intervention de pays occidentaux en pays dits du « tiers-monde » (Stonich 1998). Pour Bryant, vers la fin des années 1990, la littérature universitaire sur le Tiers-Monde manque de compréhension envers la relation entre la pauvreté, la gestion de ressources naturelles par l'État et le capitalisme global, au point de ne pas théoriser sur la possible accentuation des inégalités sociales par l'aide au développement (Bryant 1997, 7). Les prémisses décrites par Bryant et Bailey supportent cinq discours dominants en écologie politique. Telles que décrites par Robbins, ces cinq thèmes

sont : 1) dégradation et marginalisation; 2) contrôle et conservation; 3) conflit environnemental et exclusion; 4) sujet et identité environnementale; 5) objets et acteurs politiques (Robbins 2012, 21–23). Les trois premiers thèmes ainsi regroupant les approches communes en écologie politique sont très utiles pour ce travail, avec une attention particulière aux deux premières. Un résumé de ces thèmes sous forme de thèses est ici présenté.

Dégradation et marginalisation : L'intervention externe sur un milieu déséquilibre le système en place avec des conséquences souvent néfastes pour l'environnement et les occupants locaux. Cette thèse supporte l'idée d'une transition de systèmes de production autrement bénins vers la surexploitation de ressources naturelles en réponse à l'intervention de l'état en matière de développement ou l'intégration dans un marché global ou régional. Cette dynamique provoquerait une plus grande iniquité en matière de redistribution des ressources et paradoxalement à une réduction de la viabilité des pratiques locales.

Contrôle et conservation : Les efforts de « développement soutenable », ou de « conservation de la nature » afin de préserver l'« environnement » peuvent aliéner le contrôle des ressources par les populations locales en qualifiant leurs pratiques d'insoutenables.

Conflit environnemental et exclusion : Les interventions environnementales dues à la pénurie de ressources exacerbent les conflits entre, et à l'intérieur des communautés. Les conflits préexistants s'« écologisent » donc par le biais de changements de politiques.

En plus de ces thèmes, une revue extensive de la littérature en écologie politique effectuée par Robbins fait émerger quatre caractéristiques des textes qu'elle comprend. Ces

caractéristiques sont : 1) le suivi des gagnants et des perdants pour comprendre les structures persistantes du gain et de la perte; 2) la narration utilisant une dialectique humaine/non humaine; 3) des textes qui commencent et se terminent par une contradiction; 4) et font simultanément des postulats sur l'état de la nature et des postulats sur les postulats au sujet de l'état de la nature (Robbins 2012).

Nous verrons entre autre, au travers de cette thèse, comment les problèmes de responsabilité en matière de conservation soulignent certaines caractéristiques de l'ontologie occidentale. Une idéologie technologique sera mise en relief par les résultats du travail de terrain québécois.

Les simples possibilités de partager, diviser ou transférer la responsabilité d'une utilisation saine de la nature qui entoure l'être humain sont des concepts impossibles selon plusieurs ontologies humaines actuellement en existence. Cela représenterait l'échec des sociétés occidentales de se doter d'une ontologie complète selon Descola ou leur tendance destructrice selon Ingold. La tentative de commodifier la nature, même de façon complète, serait par surcroit un effort typiquement occidental. Que nous soyons devant un constat d'échec ontologique ou que nous soyons en train d'assister à la formation d'une ontologie occidentale toujours en devenir, basée sur la technologie, la question mérite l'intérêt de l'anthropologie.

1.6 Question de recherche

Afin d'alimenter la discussion au sujet de l'ontologie occidentale, il est proposé ici de traiter de l'écologie politique d'une pisciculture récréative, dépendant d'un organisme à but

non lucratif dédié à la pêche sportive. La question de recherche se pose donc ainsi : « Qu'est-ce qu'une écologie politique en milieu piscicole récréatif permet d'apporter à la connaissance de l'ontologie occidentale vis-à-vis l'intervention environnementale? » Nous verrons que l'absence d'une analyse des relations de pouvoir chez Ingold et Descola, tel que mis en lumière par contraste avec Scott, manque à une analyse plus complète des altérations environnementales causées par l'être humain.

1.7 Méthodologie de la recherche

Afin de réaliser cet objectif, et en conformité avec les règles éthiques de l'établissement rattaché au projet (Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, and Conseil de recherches en sciences humaines du Canada 1998), des observations participantes furent réalisées dans la région du réservoir Baskatong, au Québec, durant l'été 2011. Ces observations furent possibles grâce à deux emplois rémunérés dans la région entre avril et septembre. Elles furent centrées sur les ensemencements supportant une activité de pêche sportive dans la région et supportés par une recherche complémentaire. Un échantillonnage de participants non probabiliste, de type par commodité et volontaire fut réalisé. Sept entrevues semi-dirigées furent complétées avec une diversité de participants allant de l'amateur de pêche au professionnel travaillant dans un domaine relié à la gestion de la nature. Les sujets abordés furent les premiers contacts avec la nature, le travail et les loisirs en relation avec cette dernière. De plus, vingt huit sondages cognitifs par liste restreinte (Weller and Romney 1988) furent réalisés afin d'établir la prépondérance des espèces de poissons connus des

participants, accompagnés de données civiques et comportementales en relation à la pêche. La liste restreinte utilise un indice d'importance pour qualifier les mots ou les concepts, appelé le S de Smith (Smith 1993). Cette méthode fut utilisée pour tenter d'identifier des regroupements d'influences potentiels en relation avec l'activité en nature. Comme le suggère Sutrop, le temps alloué pour compléter les listes, que celui-ci soit de 2, 5 minutes (restreintes) ou illimité (libres), est peu pertinent (Sutrop 2001, 264). Cinq minutes furent choisies pour cette étude dans un souci d'intervention minimale chez les participants. Le type de liste utilisé pour cette recherche est donc appelé liste restreinte. Ce nombre est suffisant selon Weller et Romney pour mesurer un domaine cohérent (Weller & Romney 1988, 14). Le logiciel ANTHROPAC 4.0 (Borgatti 1996) fut utilisé pour traiter les données des listes libre pour trouver les termes prépondérants. Après analyse finale, et bien que les listes furent l'élément central de la construction des questionnaires, les données propres y étant reliées furent retirées de la thèse. Cela évite aussi les écueils dus au nettoyage de données trop poussé comme l'affirme Fikret Berkes dans *Sacred Ecology* (Berkes 2008, 55).

2 Mise en contexte

2.1 La Vallée de la Gatineau et ses premiers poissons connus

La configuration actuelle des lacs et des rivières de la région d'Ottawa/Gatineau aurait pris sa forme il y a environ 8000 ans (Pilon 1999, 35). La pêche y aurait été une activité de survie à valeur limitée pour ses premiers habitants (Gaffield 1994, 59) et peu de vestiges archéologiques nous permettent d'apprécier cette activité en région (Gaffield 1994, 59). Une source identifie plusieurs espèces de poissons étant alors présentes sur ce territoire, tels le capelan, le chabot, l'éperlan, l'épinoche et la truite grise (Pilon 1999, 34). Les premiers habitants de la région peuplaient le territoire il y a environ de 5 à 6000 ans comme nous l'apprennent les sites de l'île Morrison et de l'Île-aux-Allumettes sur la rivière Outaouais (Pilon 1999, 46)¹. Sur ces îles, ces habitants y auraient eu l'habitude de faire des préparations intensives pour l'hiver, et on a la preuve qu'ils y faisaient une réserve de castors et d'anguilles, probablement fumées (Pilon 1999, 48). Le castor aurait été un élément central de l'économie et de la diète autochtone avant la colonisation et certains auteurs croient qu'il était l'objet d'actes de conservation (B. F. G. Speck and Eiseley 1939, 272–3). Le site de Constance Bay-1 date d'environ 2500 ans avant notre ère (Pilon 1999, 60–1) et on y trouva certains restes de poissons qui purent être identifiés au niveau de l'espèce (Pilon 1999, 62). Cinq de ces espèces sont de la famille du brochet et de la carpe blanche et les trois autres sont la barbotte, le crapet et la perchaude. Selon McGregor, le doré jaune aurait été connu des Algonquiens bien avant l'arrivée des Européens. Très abondant dans le Lac des Deux

¹ Notez que la littérature francophone utilise le mot « Outaouais » alors que l'anglophone utilise « Ottawa » pour désigner cette rivière. Malgré près de vingt minutes d'entraînement, mon logiciel de diction n'apprit pas la différence...

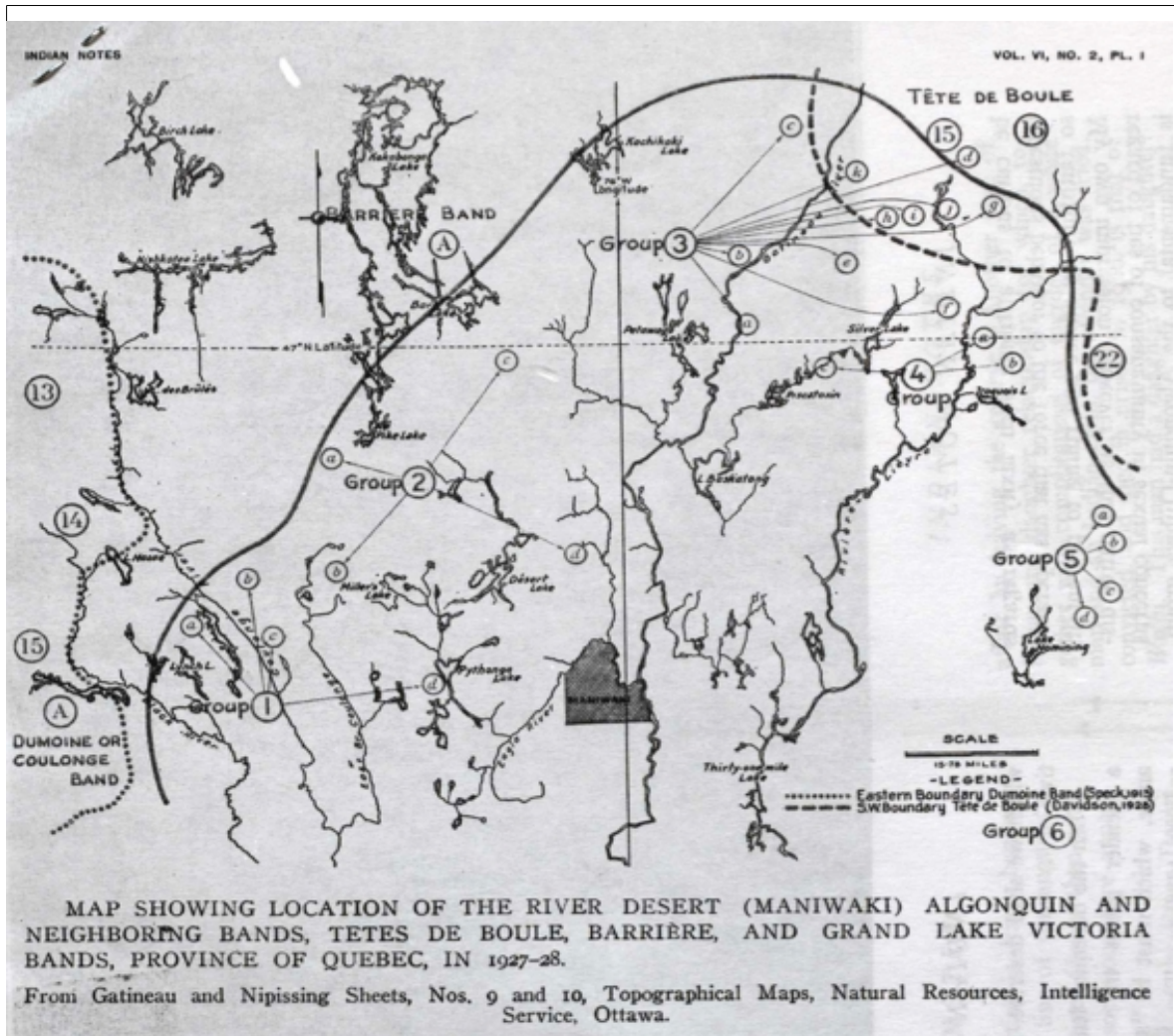
Montagnes, il aurait influencé le mot Oka, qui serait une déformation de « Oga », nom de ce poisson en langue algonquine (McGregor 2004, 87).

Les poissons feraient partie intégrante de l'imaginaire autochtone de la région depuis très longtemps comme en témoignent certains dessins sur pierre du Rocher de l'oiseau, situé près de l'Île-aux-Allumettes. L'une de ces illustrations présente deux poissons associés à quatre embarcations, ces premiers représenteraient l'énergie à intégrer pour réaliser un voyage dans les ténèbres (Pilon 1999, 98).

Il existe un recueil inédit de 185 coutumes et légendes algonquines, rassemblées dans les années 1940 par Juliette Gaultier de la Vérendrye, dont 48 furent l'objet d'une analyse au début des années 1990 (Clément and Martin 1993, 69 et 72). Les deux principaux informateurs de Gaultier auraient été identifiés comme deux femmes nées au lac Baskatong et ensuite réfugiées à Maniwaki lors de la création du réservoir ayant inondé le lac (Clément and Martin 1993, 71). Piskatang (2) et Baskatang (1) sont les mots utilisés dans 3 des 48 textes, et les auteurs les assimilent au lac Baskatong (Clément and Martin 1993, 71). Des 48 pièces choisies, 4 contiennent le nom de poissons, 24 des animaux (mammifères, reptiles et oiseaux) et 2 contiennent le seul nom « poisson » accompagné de noms d'animaux. Les noms utilisés sont, en ordre alphabétique (nombre en parenthèse) : brochet (2), carpe (1), doré (2), esturgeon (2), meunier (1), oga (2; doré en algonquin). Notons que les auteurs mentionnent que Juliette Gaultier n'utilise que les noms populaires pour identifier les espèces animales et végétales, mais ils ne remettent pas en cause la valeur du manuscrit (Clément and Martin 1993, 74).

2.1.1 La diète en poisson des premiers habitants connus de l'Outaouais

S'appuyant sur diverses sources, il est possible donc d'avancer prudemment une liste de quelques poissons significatifs pour les humains avant que l'influence européenne ne se fasse sentir sur le territoire outaouais, où s'est déroulée cette recherche. Anguille, brochet, carpe, barbotte, crapet, perchaude et doré furent vraisemblablement consommés par les habitants du territoire. Fait aussi partie de ce groupe l'esturgeon, vraisemblablement fumé (McGregor 2004, 27–8). Aucune de ces références ne permet d'inférer la consommation du meunier, mais il est au moins présent dans les contes et légendes rapportés par Clément et Martin.



Carte 1 : (F. Speck 1929). Territoires Algonquins de la rivière Désert 1927-1928. À noter que les lacs Baskatong et Piskatosin sont représentés avant l'inondation créant le réservoir.

2.2 Développement européen

L'utilisation des rivières pour l'échange et le transport de biens et de personnes, d'abord par des sociétés de chasseurs-cueilleurs, prendra un essor plutôt brusque lorsque les ressources forestières de la région commenceront à être exploitées par les arrivants

européens. Une pression écologique spécifique commença alors à s'exercer lorsque ces rivières furent utilisées pour le flottage du bois et que l'on procéda au contrôle du système hydrologique afin de le faciliter.

2.2.1 Mise en garde sur l'autorité territoriale

Tous les territoires faisant l'objet de l'étude si présente sont des territoires traditionnels autochtones. La plupart de ces territoires, en ce qui concerne les peuples algonquins, n'ont jamais fait l'objet de traités les cédant aux Européens. Selon McGregor, les seuls traités signés le furent sous pression ou à cause d'une mésentente culturelle (McGregor 2004, 204). Assumer l'unicité d'une autorité légale sur ces territoires peut être présomptueux.

2.2.2 Changement dans les transports

L'arrivée des Européens amène un changement dans la façon d'utiliser le territoire outaouais et les moyens de transport deviendront plus complexes sur sa superficie. L'exploitation de larges forêts de pins entraîna la construction de routes carrossables pour les véhicules à moteur ainsi que l'arrivée des lignes de chemin de fer. Cette infrastructure routière qui se développe avec l'arrivée des nouveaux occupants provoqua des tensions entre les autochtones de la région de Maniwaki et certains entrepreneurs forestiers.

Les premiers colons européens arrivèrent près d'Ottawa au début des années 1790 (Lee 2006, 14). Le premier exploitant forestier fut Philémon Wright arrivant sur le site de la future ville de Hull le 20 mars 1800 en compagnie d'une soixantaine de personnes (Sabourin 2010, 35).. Il fonda son entreprise en 1806, un an après le début d'une guerre entre la France

et l'Angleterre, ce qui fit augmenter la demande du bois de construction navale à Québec (Lee 2006, 20; Roy 1933, 103). Les colons espérant vivre d'agriculture dans la région découvriront tous par la suite que ce style de vie inclura l'exploitation forestière d'une façon ou d'une autre (Lee 2006, 24; Roy 1933, 103). Comme en Mauricie, ce système agro-forestier précède le développement de villages et d'infrastructures (Léveillé 2001). Cette industrie est basée sur diverses essences d'arbres, dont le pin blanc et le pin rouge, suivie de l'épinette blanche et l'épinette noire exploitées subséquemment à mesure que les forêts de pins sont épuisées (Lee 2006, 18–19). Cette exploitation est en partie possible grâce à l'ingénierie européenne faisant de la puissance de l'eau un moteur de développement industriel avec entre autres la construction de moulins à scie au fil de l'eau et plus tard la production d'hydroélectricité, parfaitement propice à la vallée d'Ottawa (Lee 2006, 17). La technologie de la révolution industrielle européenne doublée des ressources disponibles dans la région créa un développement rapide. Les premières exploitations du bois venant de la Vallée-de-la-Gatineau se firent de façon illégale, personne n'obtenant de permis pour couper sur des terres de la Couronne qui, elle-même, ne doutait pas de sa souveraineté sur les territoires autochtones (Lee 2006, 33). Entre le moment du début de l'exploitation forestière et le milieu des années 1800, une période d'absence de lois et règlements existe dans la vallée d'Ottawa. Par exemple, entre 1835 et 1837, les fluctuations du marché de l'emploi provoquent des événements violents entre divers groupes de travailleurs origines ethniques différentes (Lee 2006, 188). Il est très clair pour Lee qu'il y a alors ségrégation du travail et de la propriété sur des lignes ethnolinguistiques. Rappelons que le travail d'exploitation en forêt est notable pour être saisonnier et cyclique ce qui rajoute aux pressions sociales.

Vers la fin du siècle, la construction de chemin de fer permit un apport plus varié en nourriture dans les chantiers, entre autres dans la région de la Gatineau (Lee 2006, 171). Les Algonquins de la rivière Désert aussi utilisent bientôt cette nourriture pour les campements d'hiver selon McGregor, mais le poisson pouvant être pêché durant toute la saison demeurerait la source principale de protéines (McGregor 2004, 189).

2.2.3 *Les routes et chemins de fer*

L'industrie forestière génère la création de réseaux de transports supplémentaires aux lacs et aux rivières. Ces réseaux permettent de supporter l'expansion de l'industrie vers le nord à partir de la rivière des Outaouais ainsi que le transport de vivres et d'employés qui suivent. Les routes de la région furent complétées de gravelle en 1929 (Roy 1933, 55), pour le réseau de la région d'Ottawa-Gatineau à Maniwaki. Les sentiers précédant les routes avaient déjà commencé à réduire l'importance du transport en canot entre 1850 et 1875. La construction de ces routes par des investissements privés fut peu rentable et leur entretien était au strict nécessaire, sans assistance gouvernementale, selon une publication locale (Hubert 2001, 137). Ces premières routes étaient en fait construites par certains exploitants forestiers en échange de droits de coupe exclusifs tant sur les terres publiques que celle des colons récemment établis, ce qui souligne les tensions qui existèrent entre ces deux groupes (Hubert 2001, 72–3). Les nouvelles routes complétées en 1929 permettaient de faire le trajet entre Maniwaki et Hull en deux jours, par diligence (Roy 1933, 13). Le chemin de fer, quant à lui, fut complété jusqu'à Maniwaki en 1904, à la demande de l'industrie forestière. Des points de contention existent sur la façon dont se sont complétés ces réseaux, car ils doivent passer sur des terres réservées aux Algonquins, constituant la réserve de Kitigan Zibi. En effet, selon McGregor, les terres qui furent utilisées pour laisser passer le chemin de fer et la route furent obtenues des Algonquins de façon douteuse². De plus, ce serait la main-d'oeuvre autochtone qui aurait complété la route traversant la réserve, supportée par des capitaux gouvernementaux, sans qu'aucuns frais n'aient été imputés aux barons de l'industrie forestière

² Pour plus de détails sur les enjeux politiques des diverses transactions cédant certains titres de terres autochtones près de Maniwaki et les intérêts divers le poussant à le faire, voir le chapitre 16 de McGregor 2004.

(McGregor 2004, 201). L'argument de McGregor laisse à penser que l'influence des barons forestiers de l'époque, auprès même du premier ministre canadien (McGregor 2004, 193), aurait grandement facilité le transfert des territoires nécessaires au passage du chemin de fer et de la route venant de Hull. Une partie de la ville actuelle de Maniwaki aurait ainsi de plus été construite sur des terres dont les transferts de propriété sont encore aujourd'hui interprétés comme ayant été faites de manière douteuse par les Algonquins de la région.

2.2.4 L'empreinte du développement forestier sur les plans d'eau

Le développement du réseau de transport de la région fut grandement influencé par la présence de l'industrie forestière sur le territoire. Que ce soit par la qualité de la nourriture offerte sur les chantiers s'améliorant avec le temps et l'achèvement partiel des réseaux routiers s'étendant à partir des villages vers le sud, on peut supposer que les bénéfices publics de ce développement furent des effets secondaires, l'accès à la ressource était la préoccupation première des promoteurs. Le bois pouvant flotter sur la rivière, les moyens de transport à d'autres fins pouvaient se développer vers le sud après le début des exploitations au nord. Ce n'est qu'après l'industrie établie que l'on travailla à améliorer les conditions de travail et de vie de la gent suivant l'industrie. Les droits de coupe, les droits ancestraux autochtones et la paix civile furent traités, par les autorités centrales, après la vague de colonisation due à l'industrie forestière. À partir de 1925 la compagnie forestière Canadian International Paper Company (C.I.P.) a acheté tous les droits de coupe dans la région (Roy 1933, 107).

Le transport du bois continuera de s'effectuer par les voies l'eau. Les lacs et rivières

de la région seront ainsi mis à contribution de l'industrie forestière jusqu'au milieu des années 1990 (Hubert 1996, 32), avec diverses conséquences écologiques. Les lacs et les rivières de la région seront aussi modifiés par une série de barrages construits par l'industrie privée à partir de 1925, soit la C.I.P. et la Gatineau Power Company, fondée par la première (Roy 1933, 64; Comité du bassin versant de la rivière Gatineau 2007, 6). Le contrôle du débit et du niveau de l'eau s'effectue alors principalement pour l'industrie forestière avec des effets secondaires sur le public. En plus du flottage du bois, de l'alimentation des scieries et de la production d'hydroélectricité, le contrôle du niveau de l'eau permettra de réduire les inondations chez les populations humaines qui se sont installées le long des berges de la rivière Gatineau. Les lacs et rivières occupent une place historique importante pour les habitants de la région. Le nombre de décès par noyade au début des années 1900 est en majorité causé par le flottage du bois. Ainsi, 52 % des noyades rapportées par Roy entre 1900 et 1931, soit 13/25, sont reliés à des activités ayant trait à la drave (Roy 1933, 176).

2.2.5 La création du Réservoir Baskatong

L'un des barrages construits par l'industrie forestière dans la région, le barrage Mercier (avec la digue Lacroix), créera le réservoir Baskatong en 1929. La création de ce réservoir inonda une surface d'environ 300 km², déplaça un village peuplé d'autochtones et de descendants européens, et ouvrit la porte au flottage du bois entre autres de la réserve de La Vérendrye vers la rivière Gatineau. Cette construction modifia également le territoire naturel de la faune et de la flore par l'inondation bassins hydrologiques et l'interruption de cours d'eau. Encore aujourd'hui, on peut voir deux cimetières amérindiens près de la Pointe-

à-David, les tombes ayant été déplacées vers de plus hautes terres lors de la création du barrage. Le village fut déménagé sur le territoire qui forme aujourd'hui la municipalité de Grand-Remous. Ce réservoir devint bientôt un centre d'attraction pour les amateurs de pêches et de nombreux pourvoyeurs s'y installèrent. Les routes pour accéder au réservoir font encore aujourd'hui l'objet de travaux d'amélioration, afin de faciliter le trajet des touristes qui s'y rendent en véhicules. L'asphaltage de certaines routes ayant accès au réservoir permet, entre autres, aux villégiateurs se s'y rendre plus facilement avec une remorque en saison printanière. L'accès est donc de plus en plus facile pour tous types de véhicules aux abords du réservoir à mesure que les années passent. Il est important de se rappeler que l'infrastructure routière et la capacité de l'utiliser sont des éléments importants de la vie rurale. Revenons maintenant sur le mode de gestion du territoire québécois afin de mieux situer l'endroit où la recherche est effectuée.

3 Gestion du territoire contemporain

La prévalence du peuplement libre, et la faible mise en application de règles, lois et règlements au début du peuplement d'origine européenne est relaté par un historien de la Haute-Gatineau :

Comme l'arpentage d'un territoire exige un travail à la fois coûteux et laborieux, le gouvernement du Bas-Canada engage un arpenteur seulement dans le besoin. Très peu de rapports d'arpentages traitent donc de l'exploration de l'Outaouais avant les années 1840. Les documents amassés lors du dépouillement au bureau du MRNFQ s'étalent donc de 1846 à 1875.

Il est clairement possible d'affirmer qu'une population de squatters habite aux abords de la rivière Gatineau au XIXe siècle (Sabourin 2010, 48).

Ces squatters sont arrivés bien avant les premiers arpentages, entre 1790 et 1800 comme le montre les sources consultées à la section 2.2.2. Les premiers habitants remontant la Gatineau vivrons souvent de chasse et de pêche comme le note l'arpenteur John Allan Snow au Lac Sainte-Marie en 1848 (Snow 1848, 76). Cette prévalence du peuplement libre des européens, composé de groupes hétérogènes, affecta non seulement les relations entre les divers groupes ethniques qui le composent comme l'avance Lee, mais aussi le contrôle de l'exploitation naturelle. Celle-ci, comme on a pu le constater, semblait plutôt laissée à l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise des colons. Nous verrons bientôt comment cette situation affectera notre objet de recherche.

Il a été noté que le peu de présence étatique dans la région au début de la colonisation européenne touchait plusieurs domaines. En matière de protection de la nature, il fut avancé que le respect des permis de coupe était difficile à administrer. Historiquement, ce manque de couverture gouvernementale sera une justification pour la mise sur pied un système d'octroi de territoires à des intérêts particuliers en 1885 (Press, Pearse & Wilson 1999, 677), dans le

but d'assurer la pérennité de la faune qui semblait aussi la cible d'une exploitation faisant craindre pour sa conservation. L'« Acte pour faciliter la formation en cette province de clubs pour la protection du poisson et du gibier » est donc né en 1885 (Gagnon 2009, 1.3). Notons que l'exploitation forestière et la villégiature en forêt sont deux intérêts distincts. L'un n'est cependant pas indépendant de l'autre lorsque vient le temps d'apprécier la relation entre la nature et les premiers colons. Le système de protection de la faune en territoire québécois découle d'un pouvoir central, contrastant en partie avec le libre rapport à la nature des premiers colons. Il est probable que ce système fût conçu et/ou appliqué de manière différentielle, octroyant des droits de chasse et pêche à des fins politiques, comme c'est la thèse d'Henri Poupart (Poupart 1971); monétaire par le biais baux, permis et licences comme me soutient Ingram (Ingram 2009, 11) ou en favorisant les mieux nantis comme le soutient Gagnon (Gagnon 2009). Ce qui est probable selon certains, est que le système de clubs privés fut créé afin de pallier à un manque de ressource gouvernementale pour faire appliquer la réglementation et réduire le braconnage (Press, Pearse & Wilson 1999, 677) et eut des développements imprévus.

Suite à cet octroi de terres à des particuliers et à certains abus en découlant, particulièrement en ce qui a trait à l'accès du grand public à ces territoires, un mode de gestion décentralisée de certains territoires fut établi au Québec (Press, Pearse, & Wilson 1999, 677). De cette restructuration émanera, entre autres, le système de zones d'exploitations contrôlées (ZEC) à partir de 1978 (Press, Pearse, & Wilson 1999, 678). Les principes fondateurs des zecs sont la conservation de la faune, l'accessibilité à la ressource faunique, la participation des usagers et l'autofinancement des opérations (FQGZ 2012). Plus

d'une soixantaine de zecs existent en 2012 au Québec. Il existe aussi, depuis 1996, quatre aires fauniques communautaires au Québec dont voici la raison d'être :

La mise en place des aires fauniques communautaires a pour objectif de faire participer les gens du milieu à la remise en état des populations d'espèces sportives ou de leurs habitats, ou à la préservation d'un milieu de qualité pour l'exploitation de la faune aquatique. De plus, ce concept de gestion permet de donner priorité à l'adoption de mesures de conservation de la faune et d'assurer ou de maintenir l'accessibilité à la faune sur les plans d'eau.

La mise en œuvre de l'aire faunique communautaire s'effectue par l'allocation d'un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires, sans appel d'offres, à une corporation sans but lucratif formée de gens du milieu. Le tiers des administrateurs doivent être des pêcheurs utilisateurs du plan d'eau (MRNF 2012a).

On peut voir dans les grandes lignes directrices que l'esprit de conservation, d'accessibilité, de participation des usagers et d'autogestion sont présents. De plus, on peut remarquer les notions d'espèces d'intérêts sportifs et d'exploitation d'une faune aquatique. Il est aussi mentionné ici la garantie d'un tiers des postes administratifs à des pêcheurs. Le bail octroie de plus une exclusivité des droits de pêche aux fins communautaires pour ses détenteurs. La pêche est ainsi l'activité centrale qui permet d'avoir une entrée dans la gestion de la ressource ichtyologique du plan d'eau concerné. Il n'existe aucune mention sur les autres activités potentielles effectuées sur ledit plan d'eau. L'organisme de gestion du plan d'eau créé se voit conférer une légitimité orientée vers la pêche sportive. Ce type de gestion est inspiré des zecs, uniques en Amérique du Nord selon Press, Pearse et Wilson (1999). Notons que ces changements de modes de gestion ont des connotations politiques, suivant les poussées nationalistes québécoises selon ces auteurs. Remarquons que l'accès plus que le type d'activité pratiqué en nature fut ainsi affecté.

Nous remonterons maintenant dans le temps pour tenter de tracer certaines des origines et des valeurs sous-tendant les clubs privés.

3.1 Les clubs privés

Ingram s'est concentré sur la période entre 1850 et la Première Guerre mondiale en 1914. Ses conclusions se basent, entre autres, sur l'observation du mode de gestion des rivières à saumons québécoises qui fut grandement inspiré de celui de l'Écosse. Ingram avance l'idée que le mouvement québécois de la protection de la nature est en grande partie issu de l'*establishment* anglophone du Québec, et entre autres de l'*establishment* écossais de Montréal (Ingram 2007, 43). Le système de gestion écossais, découlant du système de gestion des campagnes britanniques, promeut la gestion gouvernementale et privée des ressources (Ingram 2007, 54). Ce système de gestion, nommé « enclosures », aura donc historiquement des effets au Québec. Dans un article connexe, Ingram va même jusqu'à discerner une perception de l'utilisation de la nature, nouvelle, venant du monde urbain québécois et cela aussi tôt qu'à la fin du XIXe siècle (Ingram 2009, 5). Cette vision différente de la vision victorienne venant d'Europe, selon ce qu'avance Ingram, n'en demeure pas moins urbaine (la section suivante en traite d'avantage). Les deux visions cohabitent alors, mais la nouvelle semble se développer au point d'avoir une grande influence sur les fréquentations des citoyens dans la nature. Ceux-ci s'y rendent pour vivre l'aventure et y pratiquer des activités familiales par le biais du sport (Ingram 2009, 5). La notion d'améliorer la nature pour répondre à ces activités sportives est centrale à la thèse d'Ingram (Ingram 2009, 13). On peut voir dans son article de 2009 des analyses découlant d'archives de clubs privés de la fin des années 1800. L'article inclut la mention d'une pisciculture dans un club privé en 1895 (Ingram 2009, 15). Le transfert de la gestion de la faune vers des intérêts privés, de la part du

gouvernement québécois, est alors bien vu par une partie de la population rurale qui pense profiter de ce nouveau tourisme. Ces organismes privés entreprennent des actions sur leurs territoires dans le but d'améliorer la qualité de la chasse et la pêche, ainsi que la circulation routière : «Like many other fish and game clubs that leased territory in the province, the Megantic Club constructed buildings and transportation routes to facilitate members' visits and attempted to reshape the local habitat and species composition to improve sporting conditions. » (Ingram 2009, 14). La privatisation restreint ainsi l'accès à une ressource et exacerbe certaines tensions sociales sur la ligne de l'accès à la propriété avec certains occupants ruraux. Ingram décrit comment cela explique en partie l'activité de braconnage de l'époque.

Rappelons qu'à ce moment de l'histoire québécoise, la plupart des terres réservées à la chasse et à la pêche sont détenues par des intérêts américains. Lorsqu'ils ne sont pas américains, ces intérêts tendent à faire partie de l'élite anglophone du Québec, alors que la majorité des habitants de la province sont francophones.

Cela veut aussi dire que les endroits où foisonnent le poisson et le gibier deviennent convoités par une plus grande quantité de personnes. Leur exploitation se fait de plus en plus sous l'égide de visions nouvelles et différentes qui prennent de plus en plus de place par rapport aux autres modes d'utilisation du territoire. Les gens du monde rural des années 1800 ressentiront cet envahissement, supporté par l'état central, comme une dépossession (Ingram 2009, 6). Pour Ingram, ce mouvement se répète sur tout le continent nord-américain.

Le territoire est ainsi aménagé, transformé aux fins d'utilisation « sportive ». En Haute-Gatineau, des clubs de chasse et de pêche sont présents à partir d'au moins 1899.

Quarante trois clubs sont ainsi mentionnés par Roy comme naissant entre 1899 et 1932 (Roy 1933, 151–155). Il mentionne, toujours en Haute-Gatineau, l'ensemencement d'alevins « ...provenant du lac Magog et de Baldwin Mill... » entre 1926 et 1928 (Roy 1933, 155). Dans trois lacs différents, les espècesensemencées sont la truite rouge, la truite arc-en-ciel et l'achigan. Roy mentionne aussi la présence de « Gardes-Chasse » et « Gardes-Pêche » en région à partir de 1889 (Roy 1933, 47).

Malgré le mouvement populaire contre les clubs privés des années 1960 et 1970, les clubs existent encore malgré une réduction de leur nombre et de leurs adhérents. Encore aujourd'hui, l'expression « monter au club » fut entendue dans certaines conversations durant la recherche sur le terrain. Il resterait aussi encore quelques rivières à saumon sous baux au nord-est de la province (Radio-Canada 2011).

3.1.1 Continuité supposée des valeurs sous-tendant les clubs privés

Bien que l'accès aux terres publiques du Québec ait augmenté pour les citoyens depuis les années 1960 grâce aux zecs et aires fauniques, la notion d'une nature « améliorable », sous-tendant ces modes d'interaction avec la nature, fut peu étudiée depuis. Nous verrons que, malgré une tentative de s'éloigner de la gestion privée, et des valeurs quelle sous-tend, le territoire québécois demeure sous l'influence de celui-ci. Même si l'accès aux terres publiques se fait plus facilement grâce à l'abolition de cessions de parcelles privées aux fins de conservation, la critique des valeurs instaurées par ce mode de gestion est possible. La continuité de l'existence de phénomènes promouvant une « commodification de la nature » et celle-ci comme étant « améliorable » est possible, entre autres dans l'optique de

sociétés à valeurs hautement modernes (Scott 2008). Ingram retrace l'origine de « l'amélioration » ainsi :

« Historically, the term 'improvement' can be traced to the early fourteenth century, and is most often attached to agriculture, in particular to the work of British landowners who sought through a sense of Christian stewardship and the application of scientific experimentation and techniques to make their estates more productive, and who served as model for like-minded Europeans. It is important to note, though, that farming was only part of the culture of improvement. Improvement was also social, encompassing a belief in self-improvement and, more importantly, a paternal sense of responsibility and duty in regards to the betterment of society overall. » (Ingram 2007, 2–3).

Ce qu'Ingram nomme « *patrician sensibilities* », traduites ici par sensibilités patriциennes, est un ensemble de valeurs s'inscrivant dans un contexte occidental et influent sur l'intervention en environnement naturel. Ces valeurs, il le démontre, perdurent dans le temps malgré les changements sociétaux et sont particulièrement actives au Québec durant la période couverte par sa recherche. Ces valeurs sont encore actives aujourd'hui dans la poursuite de l'expérimentation scientifique pour améliorer la production piscicole de doré jaune comme nous le verrons plus loin. La thèse doctorale d'Ingram, qui n'a étudié que la période de la mi dix-neuvième siècle à 1914, le prédit d'ailleurs : « To 1914 and after, the regulatory system discussed in this study remained a male sphere of activity, wrapped up in issues of military tradition, political, and economic leadership, fraternal social relations, and networks of power and privilege. » (Ingram 2007, 21). Tant du côté idéologique qu'historique, il semble probable que les sensibilités patriциennes soient présentes dans la société nord-américaine et québécoise. Ajoutons à cela l'analyse de Mordue plaçant la pêche sportive comme une activité d'expression urbaine et pratiquée en milieu rural (Mordue 2009, 536) et accentué d'une association à la masculinité : « The vast geography of America, the lack of chalk streams and the pioneering spirit prevalent in American culture at the time

meant that the individualism that British fly-fishing fostered was imbricated with a bolder frontiersman masculinity. » (Mordue 2009, 537).

Il faut considérer que ces valeurs ont une influence sur la chasse et la pêche du Québec contemporain. Il en découle la forte possibilité que ces valeurs furent présentes durant le travail de terrain, entre autres dans la poursuite d'idéaux reliés au statut social, à l'amélioration et de prise en charge de la reproduction du doré jaune, basés sur l'expérimentation et la scientificité. James C. Scott, ayant emprunté son concept d'idéal hautement moderne de David Harvey et son ouvrage *The Condition of Post-Modernity : An Enquiry into the Origins of Social Change* (Oxford : Basil Blackwell, 1989), je le cite ici. L'apogée de cette vision, selon Harvey, serait les années après la Deuxième Guerre mondiale et je propose de retenir la possibilité que sont influence perdue aujourd'hui :

The belief 'in linear progress, absolute truths, and rational planning of ideal social orders' under standardized conditions of knowledge and production was particularly strong. The modernism that resulted was, as a result, 'positivistic, technocratic, and rationalistic' at the same time as it was imposed as the work of an elite avant-garde of planners, artists, architects, critics, and other guardians of high taste. The 'modernization' of European economies proceeded apace, while the whole thrust of international politics and trade was justified as bringing a benevolent and progressive 'modernization process' to a backward Third World (Scott 2008, 377, notes de page 88-89).

Il serait intéressant de mettre ce contexte hautement moderniste et la résurgence de mouvements écologiques dans les années 1970. Cela dépasserait cependant le cadre de cette thèse. La place importante du développement dans ce mouvement pourrait être mise en parallèle avec la notion d'amélioration de la nature allant de mise avec les clubs privés dont il est question plus précisément dans la section qui suit.

3.2 L'héritage des clubs privés

Historiquement une partie des aménagements ou améliorations piscicoles, sur le territoire québécois, furent faits par le biais d'ensemencements venant de piscicultures privées et seulement plus tard gouvernementales. Les espèces choisies pour ces ensemencements le furent majoritairement pour des intérêts sportifs, comme à bien d'autres endroits en Amérique du Nord. Ainsi : « La pisciculture est née au Québec en 1857, de la nécessité de produire de jeunes poissons pour subvenir aux besoins grandissants de la pêche sportive. » (Morin 2007, 1) Bien qu'actuellement des ensemencements soient effectués pour maintenir et réimplanter des espèces endémiques au territoire québécois, originalement ces interventions se centrèrent autour d'espèces considérées sportives telles la truite et l'achigan en Haute-Gatineau (Roy 1933, 155). Les ensemencements en territoire québécois demeurent toujours en majorité ceux d'espèce salmonidés pour des fins d'ensemencements (Morin 2007, 7). Le doré et l'achigan constituent les seules espèces autres que les salmonidés produits annuellement au Québec et comptent respectivement pour moins de deux et une tonnes des 1460 produites (Morin 2007, 4).

Notons certaines valeurs reconduites par la pêche sportive contemporaine, telles que vues par la description de l'International Game Fish Association : « ...a not-for-profit organization committed to the conservation of game fish and the promotion of responsible, ethical angling practices through science, education, rule making and record keeping. » (IGFA 2012). Relevons ici les fondements scientifiques qui soutiennent la pêche sportive, et la notion d'utilisation responsable d'une ressource.

4 La pêche sur le territoire du Québec mis en contexte théorique

Nous avons besoin de la notion d'intendance soulevée dans la section 3 et celle de commodification pour analyser les données de cette thèse et des circonvier aux limites de certaines théories actuelles en anthropologie. Philippe Descola, un de ces anthropologues, contraste la garde d'animaux pour la nourriture dans les sociétés qu'il nomme naturalistes avec la relation d'afin entre chasseurs et chassés des sociétés qu'il décrit animistes. Nous verrons dans l'explication qui suit que Descola conçoit les changements ontologiques comme possibles seulement dans des cas de changements majeurs et d'effritement des structures, ce qui serait difficile d'application pour la recherche présente. Le développement technologique, économique ou les changements de valeurs que l'on peut deviner dans les données de terrain ne sont pas suffisants pour provoquer un changement d'ontologie selon lui, et c'est sur cela que la descriptive descolienne se concentre. Par exemple, chez Descola, les sociétés d'Amérique du Sud tropicale perçoivent l'animal comme :

...le sujet indépendant et collectif d'un rapport égalitaire de personne à personne. Le *rejet de la technique domesticoire* y est donc moins le produit d'un choix conscient qui aurait été indépendamment effectué par des milliers de peuples, que l'*effet de l'impossibilité où ils se trouvaient de transformer leur schème de la relation à l'animal*, en généralisant à l'endroit de certaines espèces une attitude protectrice dont les non humains ont l'apanage et que l'appivoisement cantonne à quelques individus seulement. Quoique nécessairement conjoncturel, *ce blocage s'est maintenu* depuis la période précolombienne jusqu'à présent; en témoigne *a contrario* l'échec de tentatives récentes menées par des organismes de développement d'implanter en milieu amérindien des élevages modèles d'agoutis ou de pécaris comme sources de viande alternative *dans des régions à l'environnement dégradé où les rendements de la chasse étaient devenus presque nuls* (Descola 2005, 523, je souligne).

Et plus loin, en parlant du maintien ontologique de populations animistes ayant :

...certaines familiarités avec les animaux domestiques européens -, mais dont l'actualisation aurait exigé une réorientation importante des modes de relation aux non humains, entraînant une modification du statut ontologique de ces derniers. [...] Notons seulement que ce genre de

rectification de frontière ontologique se fait à petits pas et dans la très longue durée (Descola 2005, 524).

De plus, les deux conditions pour que des changements ontologiques s'effectuent selon Descola sont en partie difficiles à identifier comme cible de comparaison avec les exemples illustrant son argumentaire utilisé dans cette thèse. D'abord : « ... les conséquences d'événements suffisamment exceptionnels pour que l'imagination créatrice et le sens de l'innovation reprennent leurs droits, bousculant les habitudes transmises au fil des générations. » (Descola 2005, 529) et ensuite il doit y avoir « ... désagrégation d'un rapport autrefois prépondérant. » (Descola 2005, 530). Les exemples de désagrégation de Descola sont importants pour les mettre en relation avec les transformations environnementales causées par la pêche sportive, et surtout les valeurs la sous-tendant. Descola pose ces changements comme ayant une base déterministe environnementale et ne pouvant « ... s'enclencher que dans des périodes tumultueuses et parfois fort longues où les humains s'ouvrent à de nouvelles expériences parce que les liens qu'ils avaient tissés entre eux dans l'usage commun des choses [...] commencent à se reconfigurer autrement. » (Descola 2005, 530). On voit que malgré les valeurs contextuelles historiques de la pêche sportive exposées ici, entre autres au moyen d'Ingram, la deuxième caractéristique nécessaire pour définir un changement ontologique selon Descola serait difficile à retrouver dans le cadre de cette recherche. De plus, l'analyse primaire des observations de terrain de cette thèse semble faire ressortir des dynamiques à l'intérieur de structures que Descola décrit, et dont les limites n'ont pas le niveau de détail que ce dernier applique aux comparaisons entre structures.

Ce niveau détail, et ce qui me permet d'entrer en conversation avec un débat plus fondamental en anthropologie, soit l'étude de/ou des l'ontologies occidentales, est apporté par la notion d'intendance, ou de glissement de responsabilité. La notion de la commodification d'une espèce de poisson est aussi prometteuse. La notion de gardiennage de Descola, bien que très intéressante dans son texte, est silencieuse sur les relations de forces possibles entre les différents occupants d'un territoire. L'écologie politique soulève bien la question de marginalisation qu'impose historiquement la pêche sportive à l'égard de la pêche de subsistance au Québec, qu'elle soit pratiquée par une nation autochtone ou un groupe de colons d'origine européenne sur le même territoire. Il faut aussi laisser la porte ouverte à la notion que certaines interventions environnementales ont des conséquences imprévisibles. Certains modes de production sont imposés, d'ailleurs, chez des groupes de personnes, ce que l'écologie politique fait ressortir chez Escobar (Escobar 2008). Bien que Descola pose l'impossibilité de changement d'ontologie dans un exemple de développement, on peut se demander si cette analyse résiste à tous les cas de changements de mode de production. Une approche plus près de la pratique serait utile pour théoriser des données de terrain, qu'Ingold semble proposer.

Pour Ingold, l'éthique de la conservation est profondément « *écocentriques* » et « *anthropocirconférentielle* », plaçant la nature au centre de son intérêt et la société en son pourtour. Cela serait, selon son analyse, à l'opposé des sociétés prémodernes qui seraient anthropocentriques sans toutefois poser une opposition entre l'humanité et la nature. Pour lui, cela représente ainsi le triomphe de la technologie sur la cosmologie, retirant du même coup aux populations locales la possibilité de s'occuper de leur propre environnement (Ingold

2011, 155). On pourrait probablement demander à Ingold ce qu'il entend par « triomphe de la technologie sur la cosmologie », mais on peut cependant assumer qu'il décrit (dans plus d'un sens) la forte propension qu'ont les sociétés occidentales à prendre en charge la nature via la science, et que cela marginalise les populations ne l'utilisant pas. La notion de communauté locale d'Ingold est ici à questionner, lui, semblant nommer des sociétés autres qu'occidentales, la lecture pouvant laisser à interprétation. La question du pourquoi et comment la marginalisation se produit est peu abordée chez Ingold. Comme chez Descola, l'approche théorique d'Ingold semble laisser de côté l'effet des rapports de force pour se concentrer davantage sur la perversion technologique prétendue des certains groupes humains. Il n'y a pas que la technologie qui marginalise les populations cependant. C'est pourquoi les hypothèses d'Ingold doivent être prises avec du recul. Ce qui peut forcer ces différentiels d'accès et créer des dommages environnementaux est bien expliqué par Scott avec le concept de société totalitaire basée sur une idéologie hautement moderne ou même la notion de commodification de la nature. Un appareil étatique donc, un système de loi ou de valeurs peuvent tous entrer en jeu dans l'explication de l'intervention environnementale humaine et ses conséquences.

Voyons comment les lois et règlements peuvent marginaliser certaines pratiques et comment ils sont eux-mêmes l'expression d'un mode de gestion incomplet, pouvant mener à des efforts compensatoires potentiellement déplacés.

4.1 Les lois et règlements de pêche sportive au Québec

Voyons comment l'influence des lois et règlements construisent l'activité de pêche sportive au Québec. La pratique de la pêche sportive se définit comme suit par le MRNF :

La **pêche sportive** se pratique généralement à **la ligne**. Il est cependant permis d'utiliser **l'arc, l'arbalète**, ou le **harpon en nageant**, à certains endroits et pour certaines espèces [...]. Il est également permis d'utiliser le carrelet, la bourolle, le harpon, la lance ou l'épuisette à certaines conditions [...] (MRNF 2012b caractères gras originaux).

On peut retrouver ici des activités spécifiquement sportives, à l'opposé celles de subsistance, qui utiliseraient différentes méthodes permettant une plus grande prise de poisson par effort déployé. La pêche de subsistance s'en trouve marginalisée légalement.

Voyons maintenant quel type de valeurs ces lois et règlements peuvent véhiculer :

La présente loi a pour objet la conservation de la faune et de son habitat, leur mise en valeur dans une perspective de développement durable et la reconnaissance à toute personne du droit de chasser, de pêcher et de piéger, conformément à la loi. À cet effet, elle établit diverses interdictions relatives à la conservation des ressources fauniques ainsi que diverses normes en matière de sécurité et elle énonce les droits et obligations des chasseurs, pêcheurs et piégeurs. (L.R.Q., chapitre C-61.1 Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune disposition préliminaire 2002, c. 82, a. 1 Éditeur Officiel du Québec 2012, je souligne).

Notons ici que mettre en valeur la nature, faire du développement durable et responsabiliser un usager sont des notions propres et parfaitement capables de marginaliser l'utilisation d'un territoire à des fins d'usufruit. Cela est particulièrement vrai si ce droit est étendu à tout le monde de façon égale (démocratique) alors que certains groupes, sur le même territoire, dépendent plus que d'autres de l'accès à celui-ci, indépendamment de leurs origines. L'expression « développement durable », assez récent dans le discours public est chargée aussi de certaines normes d'interaction avec la nature. La notion de droits et obligations s'inspire du mouvement des enclosures britanniques, décrit par Ingram et beaucoup d'autres. Quelques-unes de ces lois supportent la création d'espaces protégés tels des parcs et des réserves naturelles. Encore une fois, l'activité de subsistance est marginalisée

par la construction d'un autre mode d'utilisation du territoire québécois. Le recrutement et la formation de professionnels pour appliquer et renforcer ces idéaux peuvent ainsi s'expliquer en partie. L'AFCdB avait quatre patrouilleurs à son emploi à temps plein et un ou deux à temps partiel durant l'été 2011, en faisant le département le plus nombreux de l'association. Les valeurs renforcées par ce cadre historico-légal seraient difficiles à identifier en utilisant seulement l'approche d'Ingold ou de Descola. Voici quelques informations complémentaires sur le sujet de la pêche sportive qui me semblent être difficilement entrer dans les cadres d'analyse de ces auteurs, mais plutôt se comprendre plus facilement avec les notions de déresponsabilisation existant dans un système d'intendance et celles de commodification de la nature.

4.2 La pêche sportive au Canada et au Québec

La croissance de l'activité de pêche sportive en relation à la pêche commerciale fut notée depuis le milieu des années 90. En 1995, le montant dépensé au Canada par les pêcheurs sportifs excédait la valeur totale de tous les débarquements de pêche commerciale par un facteur de 1.4 (Post et al. 2002, 9). La santé des populations exploitées fait craindre un effondrement des stocks disponibles chez certains experts (Post et al. 2002). Deux facteurs inquiètent ces auteurs. D'abord la pression de pêche sportive augmente avec la proximité des grands centres, et ensuite, la variabilité du nombre de captures par unités de temps pêchées peut rester la même alors qu'un stock de pêche d'une espèce grégaire est en train de s'effondrer (Post et al. 2002). Cela serait dû, entre autres, à la communication entre pêcheurs qui peuvent localiser et exploiter plus facilement un banc de poissons alors que celui-ci se

démarque de plus en plus sur un plan d'eau alors que les stocks de l'espèce diminuent. L'exemple de « L'île de roche » au Baskatong illustrerait ce concept. Situé près de plusieurs pourvoyeurs et facilement repérable, cet endroit est souvent référé comme un endroit propice pour la pêche pour les néophytes. La quantité de bateaux s'y trouvant presque en tout temps sert alors autant de validation à cette affirmation que de point de repère pour ceux voulant y pêcher. La vente de cartes avec endroits de pêches reconnus est aussi un exemple de l'effet que la communication peut avoir sur les comportements des pêcheurs. Post et al., par le biais d'une photographie (2002, 10), font un lien très clair entre le comportement prédateur des pêcheurs sportifs et le changement d'une espèce cible lorsqu'une plus désirable est moins disponible, dans ce cas de la truite, au doré jaune et finalement au brochet. Ainsi l'impression d'un effondrement soudain de la pêche sportive pourrait avoir lieu alors que la pression de pêche a en fait érodé une série d'espèces les unes après les autres jusqu'à ce que la dernière des désirables ne soit plus disponible. Cela fait écho à une des conclusions d'une enquête fédérale sur la pêche récréative au Canada de 2012 : « Comme il avait été indiqué en 2005, le doré jaune a dépassé la truite pour la première fois depuis la tenue de la première enquête en 1975. » (Pêches et Océan Canada 2012, 1). La présence depuis plusieurs années d'efforts d'ensemencements sur le territoire canadien est un signe pour ces auteurs que la pression de pêche a déjà commencé à rendre les populations de poissons vulnérables à un effondrement. Cet effondrement serait, de surcroît, potentiellement de nature à changer l'équilibre entre les espèces des milieux touchés au point de ne permettre leur redressement à des niveaux historiquement connus (Post et al. 2002, 13).

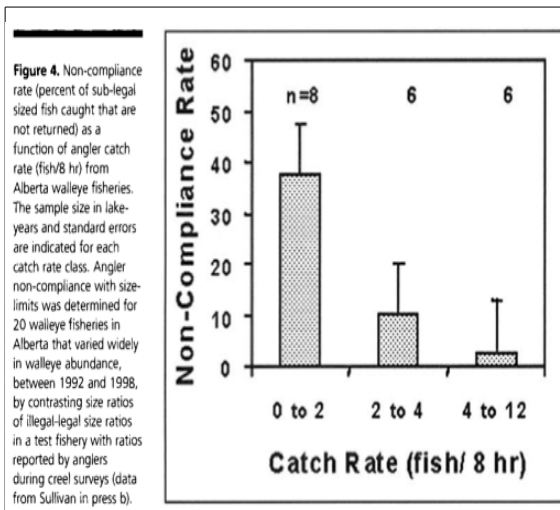


Illustration 1 : Résultat d'une analyse montrant la propension à garder des prises hors normes augmentant à mesure que les prises se font rares (adapté de Post et al. 2002, figure 4.).

La réponse typique des organismes de gestion de ces stocks serait l'imposition de quotas, une méthode très brute entre autres, car elle ne limite pas le nombre de pêcheurs et serait de moins en moins respectée à mesure que la rareté des prises se fait sentir (Illustration 1). L'ensemencement, malgré les impacts écologiques négatifs connus de cette méthode, est la deuxième de ces réponses typiques. 60 % des stocks de truite du Sud-est ontarien seraient

ainsi maintenus partiellement ou en totalité par incubation (Post et al. 2002, 11). Certains impacts négatifs des ensemencement sont de supporter 'une pression de pêche artificiellement élevés et la cannibalisme des individus naturels par ceux, plus gros, élevés en pisciculture (Post et al. 2002, 12). Nous voyons donc que la pêche sportive expose le comportement prédateur humain en nature, ainsi que la susceptibilité de tenter d'y remédier par la technologie. Cette pêche sportive est aussi divisée en ordre social de prestige selon Mordue, désignant la pêche à la mouche comme une construction élitiste de classes aisées (Mordue 2009, 531).

4.3 L'élevage de doré jaune (*Sander vitreus*)

Espèce de poisson de la famille des percidés, le doré jaune est une espèce connue en Amérique du Nord depuis plus d'une centaine d'années par les descendants d'origine

européenne, et de beaucoup plus pour ses premiers habitants comme nous l'avons vu en introduction. Les interventions à son endroit sont fréquentes et intéressent les milieux de la pêche sportive, entre autres en ce qui concerne la disparition de certaines souches de dorés due à la création de barrages et réservoirs menant à la réintroduction subséquente de souches différentes pour en repeupler les eaux (Oster, Bauer, and Maas 1999, 31). Les piscicultures reliées à ces interventions sont présentes en sol québécois depuis plus d'une centaine d'années (Ingram et Roy section 3.1). La pisciculture de Baldwin Mills située près de la frontière du Vermont, mentionnée dans la section 3.1, est encore en fonction aujourd'hui. Appelée maintenant station piscicole de Baldwin-Coaticook, elle fut fondée en 1898 et acquise par le gouvernement du Québec en 1915. Le gouvernement y opère un programme d'élevage de dorés jaunes et y a investi plus de 10 millions de dollars depuis 2006 « afin de donner aux installations la technologie la plus impressionnante dans l'est de l'Amérique du Nord » (Ministère des Ressources Naturelles 2012).

La truite, le saumon et le doré jaune sont depuis longtemps la cible d'efforts d'ensemencement. À la différence des deux autres espèces, le doré jaune n'est pas élevé commercialement pour sa chair. Cela n'est pas dû à un manque d'intérêt, mais bien à des conditions spécifiques reliées à l'espèce. Un document universitaire préparé pour la région centre-nord des États-Unis montre en effet que malgré un grand potentiel, il y a quasi-absence de production du doré jaune voué à la consommation de table (Summerfelt 2000, 2–3). Ce fait est corroboré par une étude sur le Midwest américain ayant le contexte suivant : « Despite 125 years of hatchery technology developed to support commercial and sport fishing stocking programs, there is no current supply of cultured food-size walleye in the

United States despite the significant demand. » (Zarnoch et al. 2010, 286). Les rapports d'un biologiste du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec confirment la situation au Québec (Morin 2002; Morin 2007). Celui-ci note, entre autres que : « Le doré et la perchaude sont des espèces de poisson d'eau tiède (18 °C à 25 °C) dont la production est plus difficile que celle des salmonidés et elle a lieu dans quelques entreprises seulement » (Morin 2007, 3). Malgré ces limites, les manipulations génétiques sur le doré jaune sont très poussées. Un hybride (« saugeye ») avec le doré noir existe (Zweifel et al. 2010; Quiste et al. 2010), créant une espèce stérile utilisée pour stocker des lacs et réservoirs pour la pêche sportive. Cet effort de stockage est inégal en Amérique du Nord. Le gouvernement de l'Ontario possédant une expertise sur l'ensemencement de doré jaune tend à réduire la portée de celui-ci dans les lacs présumés en santé (Kerr et al. 2004, 14–5). Déjà, en date de l'année 2000, seules deux études se hasardaient à extrapoler les possibilités de ce marché et elles ne sont basées que sur des projections (Summerfelt 2000, 17). Cette recherche souligne la période de très haute mortalité précédant la troisième semaine du doré jaune élevé en captivité due principalement à des problèmes d'alimentation et coïncidant avec la période de gonflement de la vessie natatoire (Summerfelt 2000, 12). Il est alors suggéré par cet auteur que de la nourriture appropriée et une sélection sur l'élevage peuvent remédier à ce problème majeur. Sélectionner un poisson pour ses qualités d'élevage change cependant ses qualités sportives en changeant son comportement. L'AFCdB ne pratique pas la sélection génétique.

Nous voyons donc que la vision sous-tendant les ensemencements présuppose une nature sauvage et intouchée, à valeur sportive. Jumelé à des activités en nature basées sur la

construction de la masculinité et au contexte de lois, règlements et mesures compensatoires entourant cette activité et marginalisant d'autres formes d'activités sur un territoire donné, on peut maintenant aborder les données de ce projet de recherche.

5 Résultats

5.1 Sondages, données démographiques et comportementales

5.1.1 Genre, âge et origine déclarée

Le genre, l'âge et l'origine déclarés des participants sont représentés dans le tableau 2. L'origine mixte d'un des participants est classifiée dans la catégorie autre. Comparativement à la population de pêcheurs canadiens mesurée par Pêches et Océans Canada, ce groupe de participants fait partie d'un groupe plus jeune. Dans son rapport de 2012, l'organisme fédéral

Genre	Âge		Origine
Masculin	20	25-34	9
Féminin	8	35-44	8
		45-54	4
		55-64	0
		65+	1
	28		28

Tableau 2 Démographie partielle des participants. Genre. Tranche d'âge. Origine déclarée.

mentionne que depuis 2005 :
 « La population de pêcheurs adultes actifs a continué de vieillir. Par exemple, plus de la moitié des pêcheurs canadiens (55 %) étaient âgés de 45 à 64

ans, alors que seulement 28 % de la population canadienne générale se situait dans la même tranche d'âge. » (Pêches et Océan Canada 2012, 1). Le genre majoritairement masculin des participants peut certainement être mis en parallèle avec l'idéal type masculin de la pratique de la pêche sportive.

5.1.2 Revenu familial, qualité de vie déclarée et niveau d'éducation

Le revenu familial moyen tel que rapporté par 27 participants est distribué entre quatre tranches représentées par le tableau 3, juxtaposé avec la qualité de vie déclarée par les participants et leur plus haut niveau d'éducation formel fréquenté. Il s'agit ici d'identifier le niveau d'éducation formel le plus haut fréquenté par les participants, indépendamment du

	Revenu familial		Qualité de vie		Niveau d'éducation*	
cheminement pour y arriver	-25k	9	Très bonne	9	Prim/Second	6
	25-45k	7	Bonne	18	Prof/DEP	8
afin de déterminer les	45-80k	5	Moins bonne	1	Collégial	6
	+80k	6	Mauvaise	0	Universitaire	4
connaissances auxquelles					Études Sup.	4
ils ont été exposés. Notons	Manquant	1	Manquant	0	Manquant	0
		28		28		28

la répartition des participants sur l'échelle des *Tableau 3: Démographie partielle des participants. Revenu familial. Qualité de vie déclarée. Plus haut niveau d'éducation fréquenté (*incluant cheminement aux adultes)*

revenus et du niveau d'éducation atteint en comparaison avec la qualité de vie déclarée. Celle-ci semble en effet constamment bonne sur la grande majorité de la fourchette possible pour les participants, en comparaison aux deux autres critères qui sont plus largement représentés. Nous voyons ici que les participants ayant un bon revenu tendent en moyenne à être surreprésentés dans l'échantillon. Les participants déclarent tous en grande partie avoir une bonne qualité de vie. Ces données peuvent servir à argumenter que la pêche sportive chez les sondés est une activité pratiquée par population un peu plus aisée que la moyenne et déclarant en grande partie avoir une bonne qualité de vie. Cela parallèle les descriptions de populations pratiquant la pêche sportive rapportée dans la section théorique.

5.1.3 Origine et déplacements des participants

La provenance des participants, résidents extérieurs ou locaux, fut déterminée³. Il est apparu alors que la majorité des participants pouvaient être placés dans deux catégories distinctes : ceux ayant à parcourir moins d'une heure en voiture pour se rendre à la municipalité et ceux effectuant plus de deux heures de route afin de parcourir la distance entre leur demeure principale et Grand-Remous. Il fut ensuite déterminé lesquels des participants possédaient une résidence d'été. Mentionnons qu'il fut possible de déterminer la distance parcourue durant ce changement de résidence avec un minimum de précision dans le

	Répondants	Résidence été	Vers Baskatong
Cas de 8 participants et que la distance			
moyenne du déplacement fut d'environ	Locaux 11	3	1
175 km. Si ce déplacement semblait	Extérieurs 17	7	3
exprimer un désir d'utilisation du	Total 28	10	4

Tableau 4: Résidences et déplacement des répondants. Origine, possession d'une résidence d'été et identification de ceux prenant des vacances dans la région du Baskatong

réservoir Baskatong par un rapprochement avec celui-ci, cela était noté « vers Baskatong ». Le tableau 4 montre les résultats de ces catégorisations. On peut voir que la déclaration d'une résidence secondaire estivale est non négligeable et on peut argumenter que cela dénote une certaine aisance à profiter de l'environnement naturel, supporté par les données du revenu et de la qualité de vie déclarée présentés précédemment.

³ Le site web googlemap.com fut utilisé pour calculer les distances entre la municipalité de Grand-Remous et les endroits de résidence déclarée des participants. Le trajet le plus court fut toujours choisi sauf dans un cas où l'on proposait le trajet entre la municipalité de Déléage et Grand-Remous via le Chemin de la Traverse. Le trajet passant par Maniwaki fut choisi, ce qui allongeait le trajet de 5.2 km, mais réduisait le temps du voyage de 14 minutes. Bien que n'ayant pas emprunté cette route à l'été 2011, l'auteur la reconnaît comme secondaire, sinueuse et peu propice à faire gagner du temps au voyageur moyen. Le site web mapquest.com fut consulté pour contre-vérifier quelques-unes des distances, mais comme celles-ci ne variaient que très peu d'avec le site googlemap.com, il fut décidé de se concentrer uniquement sur ce dernier pour effectuer les calculs. Le site web fut utilisé pour déterminer le temps et la distance séparant les demeures principales et estivales des participants de Grand-Remous.

5.1.4 L'activité de pêche

Parmi les 28 répondants, 22 ont déclaré pratiquer la pêche et 27 ont déclaré avoir un souvenir de pêche. Il est ici assumé qu'avoir un souvenir de pêche peut être assimilé à y avoir

Qui à montré à pêcher		Source (N/%)		
Père	14	Famille étendue	22	81,48
Amis	2	Père inclut	19	70,37
Père & G-Père	1	Parenté excluse	5	18,52
Parents	1	Amis inclus	4	14,81
Famille	1	Parenté & amis exclus	3	11,11
Parenté & amis	1			
Famille & amis	1			
Mère	1			
Soi-même	1			
Frère	1			
Cousin	1			
École	1			
Personne	1			
27				

Tableau 5: Résultat de la question "Qui vous a montré à pêcher" (N = 27) et sous-ensemble de la source.

été introduit. Du nombre pratiquant la pêche, 17 ont déclaré pratiquer la remise à l'eau et 1 a déclaré que cela dépendait des circonstances (« oui et non »). La remise à l'eau est donc une pratique bien connue des participants. On peut donc constater que la grande majorité des répondants pratiquent la pêche et la quasi-totalité y a au moins été initiée. Les tableaux 5 et 7 dressent le portrait des personnes ayant initié les participants à la pêche et celles avec qui elles partagent leurs prises, afin d'effectuer une comparaison entre les deux groupes (sous-ensembles).

Il apparaît assez évident que le père est très important dans l'initiation à la pêche chez les participants. Si l'on étend l'unité d'analyse à la famille étendue jusqu'au niveau du cousin,

Partage		plus de quatre répondants interrogés sur cinq ont été initiés à la pêche par un membre de leur famille. Le mode de transmission du savoir relatif à la pêche pourrait donc être fortement lié au père et à la famille chez les répondants. Le partage des prises de pêche, déclaré chez 16 des 22 participants pratiquant la pêche (tableau 6)
Oui	15(68%)	
Non	5(23%)	
Les deux	1(5%)	
Manquant	1(5%)	
Total	22(101%)	

Tableau 6: Participants partageant leurs prises.

est ici recoupé avec les mêmes groupes isolés précédemment pour les sources d'initiation à la pêche. On peut remarquer une tendance reliant l'activité de pêche et la famille chez ceux qui partagent leurs prises.

L'activité de pêche chez les répondants semble donc très associée à la famille et, l'on pourrait supposer, parallèlement,	Partage des prises		Partage des prises (N/%)	
		Famille & amis	5	Famille étendue
	Famille	4	Père inclut	10 62,50
	Épouse	1	Parenté excluse	2 12,50
	Mère	1	Amis inclus	6 37,50
	Père	1	Parenté & amis exclus	1 6,25
	Personne sur place	1		
	Voisins et amis	1		
	manquant	2		
		16		

à la masculinité. La *Tableau 7: Résultat de la question « Avec qui partagez vous vos prises? » (N = 16) et sous-ensemble de la source.*

pêche sportive étant à prédominance masculine dans la littérature, l'importance du père mesurée ici et de la masculinité présumée y étant associée dans l'apprentissage initial pourraient servir de marqueurs déterminants de l'activité.

5.2 Entrevues

Sept personnes acceptèrent de répondre à mes questions. Les répondants sont en majorité masculins (5H/2F). Ils occupent presque tous des emplois rémunérés dans la région au moment de l'étude. Six sont en contact avec l'activité de pêche professionnellement et/ou durant leurs périodes de loisirs.

5.2.1 *Les patrouilleurs*

Trois des participants ont suivi une formation avant d'occuper un poste d'assistant à la protection de la faune. Un élément pertinent ressort des entrevues supportant l'argumentation développée ici, soit la possible contradiction entre exploitation et protection de la nature, dilemme que les patrouilleurs doivent confronter quotidiennement dans leurs fonctions. Contrairement aux agents de protection de la faune provinciaux, par exemple, ils sont employés par un organisme vivant de uniquement l'exploitation d'une ressource naturelle, tout en devant appliquant des règles la protégeant contre les prélèvements abusifs. Le programme de formation étant uniforme dans les Centres de formation professionnels de la province, celui de l'École forestière de La Tuque est utilisé pour constituer le tableau 8. Dans ce tableau, les modules de formation sont regroupés en thèmes reliées à la protection ou l'exploitation de la nature. Cette différenciation est effectuée selon que le titre du module s'apparente au travail en pourvoirie ou en entreprise vivant de chasse et de pêche, ou bien dans l'exercice de l'application de la loi concernant le poisson et le gibier. Les modules pour lesquels la distinction n'est pas nette ou qui sont jugées utilisables dans les deux situations sont cotés neutres.

Titre du module	Heures	P/E/N
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	N
Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail	15	N
Utiliser le matériel, l'outillage et l'équipement léger motorisé et non motorisé	60	N
Porter assistance à des personnes en difficulté	45	N
Utiliser le gaz propane	45	N
Préparer les équipements, les bâtiments et les infrastructures	60	E
Appliquer des notions de biologie animale	45	N
Identifier des espèces fauniques	120	N
Interpréter et expliquer les lois et les règlements relatifs à la conservation de la faune	75	P
Utiliser des armes de chasse	75	E
Communiquer en milieu de travail	30	N
Gérer un poste d'accueil	45	E
Appliquer les techniques de survie en forêt	30	N
S'orienter en forêt	60	N
Se déplacer en forêt de façon non motorisée	30	N
Patrouiller le territoire	75	N
Enquêter	60	P
Appliquer des notions d'écologie forestière	45	P
Prêter son assistance aux spécialistes en aménagement faunique	60	P
Détecter des pathologies animales	30	N
Appliquer des techniques de pêche, de chasse et de piégeage	75	E
Guider et informer les usagers	90	E
Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15	N
S'intégrer au milieu de travail	120	N
	1320	

Tableau 8: Heures consacrées aux 24 modules de la formation professionnelle en Protection et exploitation de territoires fauniques. Catégorisation des modules par (P) protection, (E) exploitation et (N) neutre. Source : (École forestière de La Tuque 2012).

Lorsqu'ils parlent de leur formation en assistant à la protection de la faune, les participants estiment qu'une partie variant de 25 à 50 pour cent de la formation leur est utile dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qu'ils mentionnent spontanément retenir dans leur formation est relié aux lois et règlements. Le reste ils l'ont appris ailleurs ou par eux-mêmes. Une analyse rapide du contenu du programme suivi semble indiquer que la place accordée aux lois et règlements, ainsi qu'aux modules reliés à la protection de la faune en général est plutôt minime. Dans l'ensemble les employés de l'aire faunique ont des intérêts personnels

variés en relation avec la nature, la faune et la flore. Ils pratiquent tous, en grande majorité des activités de plein air, villégiature, de chasse ou de pêche dans leurs temps libres. Cela est vraisemblablement une source de connaissance pour eux. Ceux interviewés ont, ou ont eu, un intérêt pour des postes d'agent de conservation de la faune provinciaux et cela les mènent à compléter un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) qui leur permettait à l'époque de se positionner dans le domaine. Ce n'est plus le cas depuis environ 2012. Ce diplôme, Protection et exploitation de territoires fauniques, s'effectue sur 1320 heures. La liste des blocs d'étude ainsi que des heures y étant consacrées est reproduite ici dans le tableau 8 (École forestière de La Tuque 2012). Pour les participants, le poste d'assistant à la protection

de la faune peut être une étape intermédiaire vers des postes gouvernementaux, suivant une formation supplémentaire. L'importance relative des heures consacrées aux modules est évaluée de façon utilitaire en relation avec le champ probable de leur utilisation en

P/E/N	#	%	Heures	%
P	4	16,67	240	18,18
E	5	20,83	345	26,14
N	15	62,50	735	55,68
	24	100	1320	100

Tableau 9: Importance relative du nombre de modules de formation et des heures leur étant accordés, selon leur catégorisation (Protection/Exploitation/Neutre).

protection ou en exploitation. Si celui-ci est potentiellement jugé utile aux deux champs, il est qualifié de neutre. Cela est ensuite rapporté en poids relatif des heures accordées à ces champs dans la formation complète des assistants à la protection de la faune. Les résultats sont présentés dans le tableau 9.

5.2.2 Commentaires

Il est ici intéressant de noter que l'importance accordée par les participants à la partie protection (lois et règlements) de leur formation diffère de la part accordée à ces modules dans le curriculum de leur formation. La place qu'occupent les heures d'enseignements en protection de la faune, dont font partie les lois et règlements, est proportionnellement la plus petite des deux catégories créées aux fins d'analyses (tableau 9). Ceci étant dit, on peut ici regarder la structure de la formation comme représentante d'un dilemme entre protéger et mettre en valeur l'environnement (section 4.1), entre un apprentissage par la pratique et une idéologie enseignée, venant d'un gouvernement central (opposition *mētis/techne*, section 1.1). Comme ils le soulignèrent lors des entrevues, l'apprentissage des lois et règlements semble des plus utiles aux patrouilleurs. L'on pourrait argumenter que cela est dû au fait que leur emploi est fortement rattaché à ces éléments. On peut aussi argumenter que l'apprentissage des autres modules peut se faire par la pratique alors que les lois et règlements, théoriques, sont beaucoup plus dépendants de leur validation par une autorité centrale pouvant changer ces derniers rapidement. Tel fut le cas de la réglementation concernant la pêche du doré jaune à l'été 2011. Cela crée une précarité différentielle dans l'apprentissage et la pratique du métier de patrouilleur, contre lequel on peut faire un parallèle avec le différentiel entre la pratique en pisciculture et la connaissance empirique ou le savoir « local » et « scientifique » (section 5.3). Ainsi, la pratique locale est toujours susceptible de se voir imposer un changement par une autorité centrale, extérieure. Les agents provinciaux peuvent patrouiller le Baskatong sans en avertir les patrouilleurs de l'AFCdB, par exemple, alors que ces derniers doivent soumettre leurs rapports d'effraction

aux bureaux régionaux, même s'ils passent beaucoup plus de temps sur ce plan d'eau que les représentants du gouvernement. Ce différentiel au niveau de la légitimité montre bien la possibilité de rapports de forces inégaux à l'intérieur d'une même population, hypothétiquement régie par une même ontologie; rapports de forces internes absents dans l'analyse des perspectivistes.

5.3 Observation participante et descriptions détaillées

5.3.1 *Un premier contact avec le doré jaune*

5.3.1.1 *Le début de la course*

La première visite sur mon site de recherche fut probablement un des moments les plus importants de l'été qui s'annonçait mouvementé. Le moment était fébrile pour le peu de travailleurs qui s'affairaient, alors, à mettre en fonction la pisciculture en prévision de la récolte d'oeufs et leur subséquente éclosion. Pressé dans le temps, ce court moment débuta de longues discussions qui s'étirèrent sur tout l'été. Les discussions furent interrompues au profit du travail, je viens de mettre le pied dans une course contre la montre pour la survie d'un plus grand nombre de dorés possible.

Suite à ma rencontre avec mes futurs collègues je me suis donc présenté sur mon lieu de travail. Nous sommes alors au tout début de la période de frai et je me retrouve dans un tout petit bâtiment conçu d'abord pour la culture de plancton dont l'utilisation fut changée plusieurs années auparavant. Ce qui me frappe d'abord, en ouvrant la porte, est qu'une bâche en canevas plastique bleu bloque l'entrée. Ce qui me frappe ensuite est l'absence de lumière à l'intérieur. Troisièmement, une rangée de bacs pour recueillir l'eau des incubateurs pour les

œufs se trouve tout juste de l'autre côté de la bâche, laissant à peine assez d'espace pour entrer dans la pièce. Afin d'entrer dans l'unique pièce qui compose l'intérieur de la structure en bois, il faut repousser la bâche vers l'intérieur, une fois la porte ouverte, et se glisser entre celle-ci et la porte que l'on doit refermer avant d'aller plus loin pour maintenir le niveau de pénombre qui y règne. Une fois la porte fermée et la bâche repoussée, l'on doit se glisser entre le premier bac et le mur pour atteindre l'espace d'où il est possible de travailler. Ce sas improvisé démontre le sens de la débrouillardise qui s'exprime dans un milieu aux ressources limitées pour diverses raisons (économiques, savoir, accessibilité). Une fois à l'intérieur je me rends compte que travailler à deux dans cette pièce est très difficile. En effet, faisant tout au plus huit mètres de long et trois de larges, cette structure en bois devient très contraignante lorsque sont installés les incubateurs, leurs bacs de réception ainsi que les nombreux tuyaux constituant le circuit d'eau nécessaire au bon fonctionnement du système. Ces tuyaux alimentent la salle d'incubation en eau fraîche du lac et chaque incubateur est relié à un de ceux-ci qui provient de l'alimentation centrale, constituée d'un circuit circulaire fixé au plafond du bâtiment. Cela constitue une multitude de tuyaux, près d'une vingtaine, descendant du plafond pour se connecter aux incubateurs formant ainsi une jungle de tuyaux dont il faut tenir compte lorsque l'on veut se déplacer dans la pièce. Les bacs de rétention, destinés à recevoir les dorés après leur éclosion, sont au nombre de cinq et prennent la majorité de l'espace dans la pièce. Le travailleur doit donc constamment se garder d'interférer avec l'équipement et les sources en alimentation d'eau tout en opérant dans la pénombre.

5.3.1.2 *Les œufs*

J'apprends rapidement que le simple fait de toucher aux valves de contrôles d'alimentation en eau entraîne presque invariablement un changement du débit des tuyaux qu'elles régulent et cause un agglutinement des œufs ou un débordement d'eau, entraînant un risque de perte de ces derniers. Les œufs sont en effet en semi-flottaison dans les incubateurs. Ils suivent la direction du jet d'eau qui alimente l'incubateur dans lequel ils sont placés et qui a un fond de forme concave. La turbidité provoquée par l'arrivée d'eau dans l'incubateur suit cette forme, l'eau étant projetée vers le bas de l'incubateur, entraînant les œufs dans une rotation où ils bougent constamment. Idéalement, ce mouvement les entraîne en rotation sur eux-mêmes ainsi que dans la formation d'un nuage rotatif à l'intérieur duquel la majorité des œufs circulent légèrement vers le haut de l'incubateur avant de retomber et repasser par le même processus. L'entrée d'eau étant sur le bas côté de certains incubateurs et en plein centre de certains autres, le mouvement des œufs diffère d'un incubateur à l'autre, mais la logique reste la même. Il s'agit ici d'oxygéner les œufs au maximum tout en les empêchant le plus possible de coller ensemble. Cette circulation des œufs dans l'eau permet aussi de les exposer à un traitement antifongique quotidien pendant la première partie de leur incubation. Le débit de l'eau ainsi que la direction du jet d'alimentation dans les incubateurs sont donc essentiels pour maintenir une bonne rotation des œufs afin d'en exposer un maximum à de l'eau fraîche, et cela le plus souvent possible. Il est de plus capital de connaître ce débit d'eau, car cela entre dans la formule de calcul servant à administrer un antifongique dans les incubateurs pour prévenir certaines maladies.

5.3.1.3 La minutie

Le sentiment de devoir faire attention à ne rien déranger dans la salle d'incubation va croître avec le temps et l'expérience de travail. Je me retrouve donc debout, dans le noir à attendre que mes yeux s'habituent à la pénombre régnant dans la pièce pour pouvoir évaluer la situation qui y règne. Un de mes collègues se trouve déjà dans la salle d'incubation et s'y affaire ardemment. Personne ne sembla alors s'attendre à ce que je fis ensuite. Après une brève période pour m'acclimater à l'environnement qui règne dans la salle, je me trouvais quelque chose d'utile à faire, en l'occurrence prélever les œufs morts des incubateurs pour les transférer dans un incubateur-hôpital. Sur le mur opposé aux bacs de rétention est épinglée une série de données écrites sur des feuilles de papier. Une tablette au-dessous de ces feuilles de données supporte, entre autres, un cylindre gradué, quelques crayons, deux tasses à mesurer et deux poires à sauce conçues pour faire la cuisine.

5.3.1.4 Des choix éthiques

Je me retrouve bientôt avec une quantité d'œufs viables presque égale à ceux dont je dois disposer dans ma tasse. Je me fis signaler que cela était normal. Il faut donc que je compose avec la réalité de la perte causée par mes propres manipulations et par la méthode utilisée pour séparer les œufs. Lorsque ma tasse est pleine, je dépose le mélange d'œufs viables et irrécupérables dans un incubateur-hôpital situé dans un coin de la salle d'incubation. Ils seront traités comme les autres œufs, c'est-à-dire alimentés en eau fraîche et amenés à maturité pour ceux, viables, qui survivront à la période d'incubation en cohabitant avec une large quantité d'œufs morts. Le but de l'exercice est de minimiser les risques

d'infection causée par les œufs morts dans les incubateurs principaux, oeufs qui sont potentiellement plus susceptibles d'être vecteurs de maladies ou d'infections. Les œufs de dorés qui sont mis dans l'incubateur-hôpital sont pratiquement considérés perdus et le contenant les accueillant fut bricolé pendant la saison. Le contenant est branché en alimentation d'eau individuelle sur le même système que les autres incubateurs.

5.3.1.5 Mes premières interventions

Je me retrouve bientôt avec une poire dans une main et une tasse dans l'autre, à aspirer le dessus de la couche d'oeufs dans divers incubateurs. C'est là où se trouve la majorité des œufs morts, car ils tendent à flotter plus que les autres. Cette tendance à flotter au-dessus des œufs encore viables les rend plus faciles à aspirer avec la poire, leur repérage déjà assuré par leur couleur blanchâtre comparativement aux vivants, plutôt jaunes et semi-transparentes. Les présentations avec les collègues se font dès lors au gré du travail, car aucune introduction officielle n'eut lieu entre les employés. Une réunion d'équipe eut lieu plus tard où chacun se présenta rapidement à tour de rôle. Je rencontrai cependant cette journée-là mon collègue le plus fréquent pour le reste de l'été. Il se trouve déjà dans la salle d'incubation et nous nous retrouvâmes donc dans un espace restreint, avec une quantité de matériel d'incubation fragile et parfois fait sur mesure pour les besoins de la pisciculture. Nous devons déjà faire attention à l'équipement lorsque nous nous déplaçons dans la pièce et lorsque nous nous y retrouvons à plusieurs nous sommes constamment forcés de coordonner nos principaux mouvements. Les présentations sont courtes puisque l'autre employé de la pisciculture doit travailler rapidement. Je ne comprends pas exactement toute la procédure à

laquelle il s'affaire au moment d'entrer dans la pièce. Ce que je saisis assez vite est que les tâches à accomplir dépassent ce qui lui est possible d'accomplir seul. Cela m'est doublement apparent lorsque je me fais expliquer que l'on doit travailler à retirer les œufs morts des incubateurs presque constamment si l'on veut viser une situation idéale. Me voilà donc sommairement équipé d'une poire à glacer les volailles ou les rôtis, en train de retirer une quantité d'œufs de poissons morts d'une autre quantité, vivante tout en étant forcé d'en aspirer une part des deux à cause de la technique utilisée. Il s'agit ici, tout d'abord, de repérer un amas d'œufs non viables, morts, parmi les autres en suspension dans un incubateur. Pour ce faire, il faut regarder au travers de la déformation causée par le plastique transparent des incubateurs, dans la pénombre et éclairé d'une lampe frontale dont le faisceau de lumière illumine l'incubateur à angle fixe. Cet angle permet d'illuminer les œufs au travers du plexiglas et crée en même temps une réflexion vers l'extérieur de celui-ci, ce qui rend le travail précaire lorsque les œufs visés se trouvent hors du champ de vision de la personne manipulant la poire. Cela est régulier lors de mes manipulations, sans toutefois être très fréquent. Pour ajouter aux difficultés de la manipulation à effectuer, les incubateurs sont positionnés sur une base à environs 60-70cm du sol. Comme ils ont environ 80 cm de haut, il faut se plier ou s'agenouiller pour bien y voir, car le plexiglas et l'eau changent l'angle de la vision en position debout. Les œufs de poissons morts ont beau tendre à remonter vers la surface des incubateurs, le phénomène de réfraction rend difficile l'insertion de la poire vers ceux-ci sans rétroaction visuelle. Lorsque l'on ne peut se guider à vue à cause d'un tuyau d'alimentation, d'une autre pièce d'équipement ou de la réflexion de la lumière sur la paroi, il vient un moment où l'habileté et l'expérience jouent un grand rôle dans l'extraction des œufs.

Ces conditions de manipulation font en sorte que plusieurs œufs sont prélevés au mieux du manipulateur dans un environnement où l'on tente d'éviter de toucher au matériel pour prévenir les dérèglages. Les œufs de dorés sont aussi d'une très grande fragilité, ce qui accentue les risques de pertes dues aux manipulations.

5.3.1.6 Les deux pieds dans la course

Je me rends compte après quelque temps que les œufs morts recommencent à s'accumuler assez rapidement dans les incubateurs nettoyés, ainsi le travail sera à recommencer dès que j'aurai terminé le nettoyage de tous les incubateurs. Sur chacun des incubateurs dans lequel je travaille, je trouve de petits bouts de ruban gommé brun sur lesquels sont inscrits des nombres variés. Il s'agit d'un nombre représentant la quantité d'œufs initiale dans chaque incubateur, soit plusieurs centaines de milliers. Les nombres varient environ de 175 000 à 300 000. Je suis alors parfaitement conscient que des pertes auront lieu avant que ces œufs ne deviennent des poissons viables. Personne ne peut alors prédire le taux de survie que nous obtiendrons à la fin de la saison de production. Nous travaillons tous à ce qu'il soit le plus haut possible. Cela est évident dans le peu de conversations échangées entre les employés présents sur le site, les inscriptions sur les bouts de papier et de ruban gommé et les feuilles de données affichées au mur de la salle d'incubation. Ces données, ces notes et ces bribes de conversation tournent toutes autour de ce sujet. Il m'apparaît rapidement évident que le seul point de mire du travail effectué, qu'il soit par moi ou mes collègues, est mis sur la survie maximale de ces œufs dont nous avons la charge.

5.3.1.7 À la bonne franquette.

En ce sens, les morceaux de ruban gommé à calfeutrer, l'eau qui coule sur le plancher, qu'elle vienne de fuite ou de débordement, le sas fabriqué sur mesure, l'entassement des incubateurs et de leurs tuyaux d'alimentation font partie d'une optique de maximisation de la survie des oeufs dont nous avons la responsabilité. Chacun de ces faits, apparaissant comme encombrant, mal placé, bricolé, est en fait une adaptation qui permet cette maximisation des résultats. J'apprendrai plus tard comment il est difficile de trouver des raccords de tuyaux qui pourraient permettre de s'éviter l'utilisation de ruban à calfeutrer pour sceller les jonctions des tuyaux d'alimentation. Les jonctions sont en effet effectuées avec une aiguille et un trou dans les tuyaux, afin d'administrer le traitement antifongique mentionné plus haut. Plus tard en saison, lorsque le temps le permit, diverses recherches nous poussèrent à consulter un manuel de fourniture médicale afin de trouver une solution à ces adaptations. Nous ne purent trouver des raccords qui satisfaisaient nos besoins.

Il faut donc de noter que ces adaptations sont utiles, peu coûteuses, et permettent de réaliser les tâches dans les temps prescrits. Il faut en effet considérer que la pisciculture est ouverte de façon saisonnière et que les préparations pour la production s'effectuent dans un temps limité pour la planification, que ce soit avant, pendant ou après la production. Ainsi, au milieu de la saison, une discussion eut lieu sur le changement possible du système d'alimentation en eau dans le but d'en limiter les pertes. Déjà, lors de la saison où je fus présent, le système avait été amélioré afin de contrer les pertes de pression causées par de multiples branchements en alimentation dirigés vers les incubateurs. La façon de compter les

oeufs, et donc d'obtenir les nombres initiaux en incubateur, fut aussi révisée durant ma présence. Je participai à vérifier la méthode de comptage utilisée afin de s'assurer que celle-ci était conforme à la littérature. Au cours de la saison, j'ai eu aussi beaucoup de discussions sur la nécessité d'accumuler des données chiffrées découlant des appareils de mesure que possède la pisciculture. Ainsi, les données de température, de pH, et de physico-chimie générale des bassins furent prises le plus régulièrement possible, mais l'on réalisa qu'il était presque impossible de les prendre de façon plus régulière. L'objectif de gérer la santé de la pisciculture passe presque de façon incontournable par des chiffres compatibles à la littérature disponible.

Plusieurs fois durant la saison, un catalogue de commande fut consulté dans le but de s'informer des diverses méthodes de mesure disponible dans l'industrie des mesures de précision. Ce catalogue montre divers instruments disponibles pour les laboratoires, écoles et hôpitaux. La possibilité d'acheter des instruments qui enregistrent des mesures et les affichent sans la nécessité d'une présence humaine fut explorée. Les coûts nous semblaient exorbitants comparativement aux besoins de la pisciculture. Nous avons donc tenté de maximiser l'utilisation des outils déjà disponibles durant la saison, lorsque le temps le permit. Cela nous mena à utiliser la fonction minimum/maximum des thermomètres déjà installés dans les circuits de production. Ces circuits de production, au nombre de trois, avaient chacun un thermomètre nous permettant de mesurer la température de l'eau. Nous avons travaillé sur la lecture des données, car les écrans à cristaux liquides avaient tendance devenir illisibles lorsqu'en fonction. Ayant conclu que c'était à cause de l'humidité venant des bassins, nous avons tenté d'isoler les écrans à cristaux liquides dans des sacs de plastique scellés avec

du ruban gommé. Les écrans continuèrent à devenir illisibles, ce qui rendit la prise de données très difficile. Voilà un autre exemple de bricolage afin de tenter de maximiser l'utilisation des équipements en place. L'incertitude quant à la cause du phénomène persista.

5.3.1.8 Commentaires

Ces descriptions sont en grande partie représentatives de la saison qui suivit et de l'opposition *mētis/techne* décrites par Scott et présentées un peu plus tôt. En effet, les bricolages et adaptations maison (*mētis*) furent le lot du travail quotidien en pisciculture. Vers la fin de la saison, alors que la planification d'améliorations à la pisciculture fut possible, il me fut à même de constater à quel point ce bricolage faisait partie courante de la pisciculture. Ces adaptations sont rapportées contre un idéal type, tant technique qu'universitaire (*techne*), transmit par des documents écrits venant des États-Unis, de la visite de biologistes du ministère québécois des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que de comparaisons informelles avec la pisciculture gouvernementale de Baldwin. Cet idéal type demeure le niveau à atteindre en terme de normes d'opération pour la pisciculture et, surtout, provient d'organismes gouvernementaux qui délivrent aussi les permis d'exploitation de la pisciculture et mandate, légitiment, des agents patrouillant le territoire de l'AFCdB. Nous pouvons donc voir ici une opposition du type *mētis* et *techne* que décrit Scott avec la légitimité penchant du côté d'une autorité centrale, *techne* et urbaine. De l'autre côté, les pratiques locales peuvent développer une expertise autre que l'étatique, et cela à l'intérieur d'une même population. Ce rapport de force subtil ressort très bien par cette approche correspondant à une écologie politique de la pisciculture.

Il va sans dire que ces comparaisons se font dans l'optique d'idéaux à atteindre et que personne n'est dupe quant aux possibilités infinitésimales d'atteindre un niveau de succès comparable à des organismes ayant accès à un capital substantiellement supérieur à l'aire faunique. Tout ce qui est réalisé en pisciculture l'est cependant fait dans la possibilité de rivaliser avec les résultats obtenus d'organismes détenant une légitimité en matière d'ensemencements. Cet effort se fait au niveau des chiffres comparables, des succès à l'éclosion, mais aussi par l'innovation. Les tentatives d'utilisation de fréquences d'éclairage différentes, le calfeutrage de portes et de brèches dans le toit, le mélange de moulée, l'utilisation d'incubateurs-hôpitaux de fabrication maison, la conception et l'utilisation du mécanisme de nettoyage des refroidisseurs sont tous des exemples d'adaptations dans le sens de cette rivalité vers des idéaux manifestement universitaires, professionnels ou commerciaux. Ces idéaux sont difficilement atteignables compte tenu des expertises détenues, des budgets et objectifs différents, souvent plus modestes. Les comparaisons sont cependant faites sur le terrain. On peut ici faire un parallèle avec l'idéal hautement technique de certaines sociétés décrites par Scott, la commodification de la nature et la maîtrise de la celle-ci par la science des mouvements de pêches sportives montrant une intervention ciblée sur des espèces spécifiques selon les valeurs de certains groupes à l'intérieur d'une même population.

Cette compétitivité avec des standards spécifiques organise le travail en fonction d'idéaux et de méthodes que l'on pourrait qualifier de capitalistes de par leurs buts finaux de favoriser une activité pour laquelle des rémunérations économiques contrôlent en partie l'environnement dans ce qu'on pourrait appeler une commodification incomplète.

La relation intime avec le poisson d'élevage, ses péripéties et les soins y étant apportés en relation avec les objectifs à atteindre dans l'esprit des participants seraient difficilement être explicables avec l'approche d'Ingold, car les instructions et les idéaux de productions viennent de sources autres que la relation avec l'objet de production. Certes, voir, comprendre et relâcher ces poissons est difficile, même impossible à apprécier sans y participer de près. Il est cependant difficile d'analyser les notions de pressions à la performance et des instructions administratives en partant de la relation homme-poisson. De même la pression d'atteindre des objectifs de production et de mise en valeur d'une espèce sont difficiles à comprendre à l'intérieur des schèmes mentaux décrits comme occidentaux par Descola. Il est clair que la relation de gardiennage en pisciculture concorde avec sa description des modes de pensée occidentaux. L'élevage en présence n'est cependant pas directement relié à la consommation humaine, il est tempéré par une activité de pêche qui inclut la prise de poisson de façon sportive autant que pour la consommation autre que de subsistance. L'écologie politique, en introduisant la l'étude d'interactions entre groupes humains, la légitimité et les rapports d'influence peuvent éclairer cette situation de façon plus profonde. L'exercice de légitimité d'une idéologie ainsi promu par l'AFCdB se rapporte à des modes de production capitalistes, mais divergents quant à leurs idéaux de conservation ou de gain commercial. Les enjeux de conservation de l'environnement, de production agricole, de monétarisation de la nature pour la villégiature et de tourisme sont tous des enjeux qui peuvent être contradictoires entre eux et difficilement compréhensibles sans accepter l'écologie politique comme théorisation regroupant des enjeux humains plus

complets. Conserver, mettre en valeur et exploiter les ressources naturelles peuvent aller de pair comme entrer en concurrence selon les circonstances.

Le sentiment de responsabilité envers l'élevage dont on a la garde se comprend, par contre, tout à fait dans la logique d'une relation de gardiennage de Descola et d'exercice des pratiques d'Ingold. La dépendance absolue des poissons retirés de leur milieu naturel est en effet bien palpable lors qu'on se prépare à passer la soirée à veiller sur le générateur qui maintient la circulation dans les bassins à cause d'une panne d'alimentation électrique. Ce genre d'incident est suffisamment fréquent pour que la relation de dépendance entre les poissons et ceux qui en prennent soin se fasse ressentir très fortement. Ces deux théories bénéficieraient donc probablement d'inclusions d'ethnographies en monde occidental comme ce projet de recherche en atteste.

5.3.2 *Les visiteurs*

Deux types de rencontres eurent lieu durant l'été au centre d'interprétation, soit des groupes organisés et des passants. Des dépliants informatifs étaient disponibles sur les lieux et dans les centres de tourisme régionaux, typiquement localisés soit Maniwaki ou à Mont-Laurier. La majorité de la clientèle sembla s'arrêter au centre de façon spontanée et ignore l'existence des dépliants et passe outre l'information affichée sur les portes d'entrée, tel le coût d'entrée. Les visiteurs, une fois accueillis, se firent généralement proposer et acceptèrent une visite accompagnée du centre, bien que celle-ci soit conçue pour « l'autovisite ».

5.3.2.1 Introduction à la visite

La première conversation se fait devant une carte bathymétrique du réservoir. Cette carte est située dans le vestibule du centre, hors de l'aire réservée à la visite autoguidée. La collecte des œufs durant la fraie du doré jaune est abordée à ce moment, la présentation facilitée par trois zones démarquées par des traits rouges sur la carte. Il s'agit de zones désignées sanctuaires et dans lesquelles la pêche et la présence humaine non autorisée est interdite durant certaines périodes de l'année afin de faciliter la reproduction de divers poissons. L'aire faunique se voit accorder une permission ministérielle annuelle pour prélever des œufs à l'intérieur de ces sanctuaires et la collecte s'y fait durant la fraie.

Le premier tableau informatif de la visite concerne l'aire de distribution du doré jaune, une espèce d'eau douce endémique à l'Amérique du Nord. Une fiche signalétique permettant de comparer le doré jaune à d'autres espèces sportives est ensuite proposée au visiteur. Ces autres poissons incluent le brochet et l'achigan. Ensuite, un panneau explique une partie de la chaîne alimentaire dont le doré jaune fait partie, et un autre l'âge de reproduction moyen de ce poisson prisé des pêcheurs. On peut, à cet endroit, entendre une bande sonore simulant le chant des grenouilles au printemps.

5.3.2.2 La réglementation de la pêche sportive québécoise 2011

En 2011, la réglementation de la pêche sportive québécoise changea pour adopter une fourchette de grandeurs permises pour les prises du doré jaune, ainsi qu'un nouveau mode de conservation des prises, le filet en portefeuille. Ce type de filet exige que la queue du poisson soit préservée, rattachée aux deux filets. La conséquence de cette nouvelle réglementation

sur le transport de filets de dorés fait partie des conversations avec certains visiteurs du centre durant l'été. L'option de vider le poisson de ses entrailles, lui enlever la tête et garder le reste entier jusqu'à son domicile devient alors beaucoup plus simple. Un pêcheur arrêté au centre pour acheter une autorisation de pêcher au début de la saison, illustre bien le désir, contraire à l'esprit des règles, de beaucoup d'amateurs de pêche. Il me mentionnait être en possession de tout ce qu'il fallait pour mettre les filets de ses prises en emballages sous vide avant de retourner chez lui. Il était sous-entendu que ces filets sous vide seraient prêts à faire cuire avec le moins de manipulations possibles.

5.3.2.3 La rétro-ingénierie biologique expliquée.

Suite à la première partie de la visite, le visiteur se trouve dans une section expliquant la fécondation artificielle des dorés jaunes effectuée chaque année par les employés de l'aire faunique. L'âge et l'intérêt des individus en présence exigent de l'ajustement lors des explications du guide et celles-ci varieront de la simple mention de fécondation artificielle pour augmenter le taux de succès reproductifs des poissons, à un détail plus complexe des opérations et du raisonnement derrière l'intervention. Le travail piscicole de l'aire faunique semble intéresser la grande majorité des visiteurs. Je leur explique qu'il s'agit de comprendre ce qui se passe en nature pour ensuite, par rétro-ingénierie, reprendre un certain nombre d'étapes de la reproduction pour en maximiser le succès.

Les poissons sont donc manipulés dans le but de récolter des œufs et du sperme. Sachant que le processus naturel de fécondation n'est possible qu'en présence d'eau, les

manipulations humaines représentées durant la visite montrent comment ce savoir est utilisé au profit de la pêche sportive. Les œufs et le sperme des dorés sont mélangés à sec, avant d'être recouverts d'eau. Le mélange doit se faire rapidement, car la viabilité du sperme et des œufs est très courte une fois extraite des poissons. Le mélange se fait avec une plume d'oiseau afin d'éviter le plus possible d'endommager ou de briser les œufs, alors très fragiles. La fécondation est ainsi maximisée en plaçant les œufs et les spermatozoïdes le plus près possible les uns des autres avant de les activer. Les œufs sont ensuite laissés dans l'eau du ruisseau ou de la rivière d'où ils viennent pendant une ou deux heures. Cela se fait à l'aide d'un filet flottant de fabrication maison. Les œufs fécondés sont ensuite placés dans une glacière de camping pour le transport vers les incubateurs de la pisciculture. Les œufs sont ainsi coupés de la lumière, imitant leur milieu naturel le plus possible à ce stade de leur développement. Ils sont de plus dans l'eau venant du milieu dans lequel ils furent prélevés.

À leur arrivée à la pisciculture, la température de l'eau dans le système d'incubation qui les attend et dans les glacières sera mesurée. Afin d'éviter un choc thermique, on laissera les deux températures s'égaliser naturellement, ou l'on réduira lentement la différence avec un apport d'eau si jugé nécessaire. La pisciculture s'approvisionne en eau dans le réservoir.

5.3.2.4 Note sur le différentiel procédural.

Une note ici, se voulant brève, sur certaines manipulations effectuées à l'air faunique. Il faut mentionner que le niveau de qualité atteint par les procédures peut varier d'un employé à l'autre. Peut-être est-ce pour cela qu'il est préférable que certains d'entre eux effectuent certaines tâches délicates. Lors d'une rencontre fortuite, au printemps 2012, j'ai eu l'occasion

d'avoir une courte discussion, lors d'un salon de plein air, avec une personne ayant déjà travaillé dans le milieu des d'ensemencements à caractères sportifs. Il ressortit de cet entretien informel que les personnes qui semblent obtenir un haut taux de succès à l'éclosion semblent travailler seules. Il faut se demander si cela n'est pas dû au fait que travailler seul réduit certaines incidences de mauvaises manipulations. Cela pourrait être dû à la minimisation du chevauchement des savoirs et donc la simplification de la méthode. Avec un élevage aussi fragile que le doré jaune, il est possible que la variance des méthodes entre employés soit contre-productive au point d'affecter le résultat final de façon notable. Le niveau de minutie employé par les différentes personnes manipulant les poissons varie naturellement. Le degré d'acceptabilité des ces variations peut être examiné afin d'expliquer certaines failles de procédures ou le degré de succès de celles-ci. Cela se fait en grande partie de manière informelle.

Il faut aussi noter qu'il y a une différence observée entre les méthodes et les standards publiés par les articles universitaires et ce qui est réalisé à l'air faunique. Ces différences sont parfois explicables par le manque de matériel, de formation, d'intérêts ou tout simplement d'information. Elles sont aussi explicables par le désir d'adapter les méthodes universitaires au contexte du travail, parfois dans le but d'améliorer ces mêmes méthodes avec des adaptations locales (*mētis* ou autres). Ainsi, cet entretien informel me fait réaliser que certaines personnes développent une expertise dans le domaine de l'élevage dans la région sans avoir la chance de le partager. De bons résultats seraient ainsi obtenus sans que la méthode utilisée soit documentée. Cela concorde en partie avec la situation qui prévaut au moment de ma présence à l'aire faunique.

Notons que le différentiel d'apprentissage ou d'application ne sont pas, ou peu, explorés par Ingold dans ses théories sur l'apprentissage par la pratique.

5.3.2.5 *Ce que le visiteur ignore.....*

Il va sans dire que le visiteur ignore cette dynamique où l'expertise dans l'élevage du doré jaune est en partie développée localement sans qu'elle soit documentée au point qu'ils puissent en prendre connaissance. La pisciculture privée avec laquelle nous avons des contacts est un autre exemple de cela, alors que l'expertise de l'aquaculteur demeure peu connue du grand public. Dans tous ces cas, la connaissance semble se transmettre uniquement de façon verbale entre les divers intervenants sur le doré jaune, soit typiquement par téléphone. On voit ainsi que le savoir utilisé de façon courante dans la pisciculture est un savoir multiple et qui se partage de manière différente.

Pour ce qui en est du mode de transmission écrit, soit la publication scientifique universitaire, elle demeure un idéal à atteindre pour ce qui est de l'expérience constatée durant le travail de terrain. Je me doute fort bien que cela est typique de beaucoup d'entreprises, particulièrement à petite échelle. La méthode scientifique par excellence consistant à noter systématiquement toute manipulation et à procéder par essais erreurs afin de déduire une connaissance qui serait empirique n'est pas toujours appliquée par le milieu dans lequel la recherche fut effectuée.

Tout ceci échappe aux visiteurs, qui eux ne voient que les méthodes calquées souvent sur des publications scientifiques et très peu agrémentées de l'expertise développées localement.

5.3.2.6 L'incubation

Suivant la section sur la fécondation artificielle, l'exposition continue avec l'incubation. Simplifiée pour l'exposition, cette étape est l'occasion d'exposer le visiteur au taux de perte énorme pour les oeufs de dorés fécondés en nature. Quelques opérations en salle d'incubation réelle sont effectuées avec du matériel maison et sont absentes de la représentation du centre. Par exemple, sont laissé de coté le traitement antifongique et le nettoyage des œufs morts décrits précédemment, tous deux effectués avec des méthodes et des équipements partiellement adaptés spécifiquement par les employés de la pisciculture. L'adaptation des équipements au fil de la saison est aussi difficile à relater au visiteur dû à l'exposition représentant un moment fixe de l'incubation des poissons. Ces adaptations sont réalisées sur mesure à la pisciculture et souvent basées sur les propriétés intrinsèques du poisson, comme son attirance à la lumière au stade larvaire ou le différentiel de flottaison des œufs selon qu'ils sont morts ou vivants.

5.3.2.7 Un aperçu du circuit de production

La visite se poursuit ensuite dans une pièce de grandeur moyenne où on peut voir des images de la fraie sur un panneau, un bureau fictif représentant une station de mesure et d'observation de données venant de la pisciculture. La majeure partie de la pièce est cependant est occupée par quelques montages simplifiés de ce que l'on retrouve dans la pisciculture. Il s'agit d'un montage de bassin d'engraissement, de tuyauterie en alimentation en eau et d'une mangeoire à distribution mécanique sur tapis. La simplification implique une

différence entre ce que le public voit et la réalité de la production quotidienne, créant un différentiel d'information vers ce que Scott pourrais nommer un savoir *techne*. Finalement, la pièce contient de multiples informations sur les difficultés de l'élevage de doré, présenté de manière positiviste. On présente ainsi la nourriture, le montage de jet d'eau sur les bassins, et les outils pour mesurer la physico-chimie de l'eau des systèmes, entre autres, en montrant leurs effets bénéfiques sur les succès d'élevages en se basant sur des expériences publiées dans la littérature scientifique. Le cannibalisme, une autre cause de pertes en élevage est aussi représentée pour le visiteur, à ce point de la visite. Le doré jaune, particulièrement lorsque non-domestiquée comme celui manipulé à l'AFCdB, tend à être réfractaire au mode de nourrissage en granule des piscicultures.

5.3.2.8 L'aquarium du centre d'interprétation.

La visite se poursuit ensuite en montant trois marches qui mènent à une aire d'observation sur la pisciculture et un aquarium de plexiglas divisé en trois parties égales. Il contiendra des petits dorés provenant de la pisciculture dans la deuxième moitié de la saison touristique. Sur le mur à droite en haut de l'escalier se trouve une grande affiche du barrage Mercier actuel provenant d'Hydro-Québec ainsi que quelques petites photos représentant les diverses étapes de la construction de celui-ci. Très peu de visiteurs s'y attarderont. Au fond de la pièce se trouvent deux baies vitrées donnant vue sur la pisciculture. Pendant cette année de 2011, la pisciculture opère entièrement dans le noir de sorte que la seule chose que les visiteurs peuvent voir est le faisceau d'une lampe frontale si un employé se trouve à effectuer

des tâches dans la pisciculture pendant la visite. Il y a donc séparation prononcée entre les visiteurs et les poissons.

Les raisons de cette procédure sont que les dorés sont très sensibles aux sons, vibrations, à la lumière, aux infections et au stress dus aux changements dans leur environnement. Il faut ici faire comprendre aux visiteurs la fragilité de l'élevage du doré et la complexité de tous les efforts pour le maintenir dans le calme et la plus grande stabilité possible, souvent avec des adaptations maison. Cela doit se faire par la description des ces adaptations maisons aux visiteurs afin de leur faire comprendre les efforts déployés par les employés de la pisciculture présents et passés pour réduire ces stress sur la production. Quelques autres détails ne leur sont pas, ou rarement mentionnés, telle que la mise en arrêt d'un ventilateur commercial, le calfeutrage de trous de la toiture de tôle et cadrages de portes. C'est le cas d'un système de refroidissement de l'eau mis en fonction en 2011 et qui nécessita de nombreuses adaptations maison.

5.3.2.9 L'utilité d'exposer des poissons vivants

En revenant vers l'entrée se retrouve un grand aquarium en plexiglas. Lors d'une conversation informelle, j'ai appris que cet aquarium était un don d'un pourvoyeur qui a déjà eu un élevage aux fins d'ensemencement d'alevins. Cet aquarium fut utilisé pour démontrer la différence de taux de croissance dans la pisciculture et sélectionnant des poissons appropriés. Un ruban gommé illustre ce fait dans deux sections différentes de l'aquarium. Cette division permet aussi d'éviter que les poissons se mangent entre eux. Les réalités du cannibalisme

chez le doré jaune sont alors pleinement visibles pour le visiteur intéressé. La présence les poissons demeure un succès pour ce qui est d'attirer le regard du visiteur.

Le trajet du visiteur rebroussant chemin pour sortir de la pièce rectangulaire conduit à une maquette visible au travers d'un plancher surélevé grâce à un puits de plexiglas rond. Il s'agit d'un montage expliquant l'abandon d'un village situé près de l'actuelle Pointe-à-David lors de la création du réservoir en 1927-28. Ce montage démystifie la présence supposée d'une église au fond du réservoir, contrairement ce que certains visiteurs peuvent croire. La plupart des visiteurs sont ensuite attirés par une maquette du réservoir et de ces lacs tributaires. La maquette est en effet impressionnante, car non seulement l'étendue complète du plan d'eau couvert par l'AFCdB y est représentée, mais environ une trentaine de pourvoiries. Cela démontre la grande couverture de l'industrie de la villégiature dans la région avant les développements récents supplémentaires du côté de la municipalité de Ferme-Neuve. Il faut attirer leur attention vers les panneaux si l'on veut le leur montrer. Ces panneaux concernent individuellement le flottage de bois sur le réservoir jusqu'au milieu des années 1990, les règlements de pêche actuels, une méthode de remise à l'eau et la gestion de la pression de pêche sur le réservoir.

Le panneau sur lequel se trouvent les règlements de pêches est constitué en partie des longueurs permises pour la prise des dorés jaunes. Ce panneau a dû être mis à jour au début de la saison pour s'adapter à la nouvelle réglementation. Quelques informations historiques sont affichées au mur depuis le dixième anniversaire de l'AFCdB, entre autres le nombre d'ensemencements effectués par années. Souvent les visiteurs passent outre.

Les visiteurs qui demeurent pour écouter la vidéo d'une douzaine de minutes qui termine la visite seront souvent plus intéressés par sa première partie montrant la capture de poissons et l'extraction d'oeufs. Ils semblent perdre l'intérêt par la suite, lorsque la présentation traite du raisonnement derrière la création de l'aire faunique.

5.3.2.10 Commentaires

La place énorme faite aux techniques et à la technologie des ensemencements durant la visite du centre d'interprétation s'explique avec toutes les théories utilisées ici. Pour le structuralisme de Descola, l'absence de représentation du doré jaune par les autochtones serait probablement une preuve à l'appui de l'impossibilité du mode de pensée occidental à voir quelques valeurs dans leurs contes et légendes. Le simple fait que quelques-uns des seuls récits algonquins que nous avons de la région viennent de deux informatrices ayant habité près du lac Baskatong d'avant la création du barrage (Clément & Martin 1993), et qu'elles soient complètement absentes de la visite renforce cette notion. L'absence de mythes et légendes autochtones incluant les poissons, car ils existent, peut s'expliquer par un manque d'intérêt pour l'historique et la signification de l'expérience totale de la vie humaine dans la région.

La vision de la technique comme valeur occidentale, détachée de la pratique des pratiques est aussi très claire ici. Tout le bricolage et les adaptations maisons, soit l'expérience des pratiques tend à être effacé de la représentation du travail en pisciculture représenté par la visite. L'expérience des patrouilleurs et des gens présents durant la fraie tend aussi à disparaître, rendue par des photos et quelques moments courts de la vidéo et est

difficilement appréciable si l'on ne fait que suivre « l'autovisite » proposée. Même le guide que je suis doit avouer que sa représentation de l'expérience des ensemencements est incomplète et rendue du mieux qu'il peut. Dans ce mode de représentation occidental, Ingold avance que : « Technology, in short, appears to erase technique, rather than back it up. » (Ingold 2011, 316) et cela, au contraire de ce qui est convenu faire partie de l'expérience humaine, soit la pratique des pratiques. Il ne serait alors pas étonnant de constater que les visiteurs sont souvent plus intéressés par la partie vidéo montrant la manipulation de poissons, cela étant plus près de leur expérience en nature qu'un discours sur les raisons de la création de l'aire faunique. On ne peut aussi exclure le fait que ces images sont peut-être populaires, car elles sont spectaculaires.

Comment expliquer la création du barrage qui forma le réservoir autour duquel toute cette activité se développe? Voilà une question intéressante que nous devons de retracer à l'introduction de cette thèse. Elle rappelle que l'explication du mode de pensée occidental est une question importante si l'on veut examiner la place de l'humanité dans son environnement. Elle sous-entend que les explications peuvent être multiples et en cela l'amalgame des ces multiplicités tant chez Ingold que chez Descola rend l'exercice abstrus. La seule image de la visite représentant le flottage de bois sur le réservoir rend très peu le contexte et l'origine de cette pratique, encore moins sont importante pour la région, dont l'empreinte marque encore le territoire. L'utilisation successive du réservoir par l'industrie forestière pour ensuite s'estomper lentement au profit du tourisme et de la villégiature manque à l'explication du contexte des ensemencements. L'omniprésence d'Hydro-Québec sur certaines images du centre masque aussi la création des digues et barrages qui créèrent le réservoir par l'industrie

forestière à une époque où l'entreprise d'État n'existait pas. Elle administre ces installations maintenant, sans en avoir décidé des emplacements ni des raisons, un fait difficile à s'imaginer lorsqu'elle annonce des travaux pour la sécurité publique, car ces valeurs sont actuelles en comparaison au flottage du bois. Gestion responsable du territoire et des installations, nationalisation de la production d'électricité, maintien d'un niveau de l'eau stable sont des objectifs qui n'ont pas nécessairement été partie intégrante de la gestion du réservoir tout au long de son histoire. La conservation de l'environnement et une gestion en relation avec la villégiature et les résidents sont des valeurs qui ressortent d'une analyse plus politique de la situation. L'écologie politique nous en apprend alors plus sur l'ontologie occidentale actuelle que les deux approches précédentes, car elle permet de mettre en lumière les multiplicités internes qui la composent.

De plus, le marnage du réservoir est présenté de façon quantitative et sans aucune information contextuelle au visiteur. Certainement le niveau de l'eau affecte les activités économiques autour du réservoir comme nous le démontraient les extraits de la rencontre de l'assemblée annuelle de Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. en 2011. Le niveau de l'eau est alors mentionné comme expliquant une partie des impacts économiques négatifs de la dernière année financière. Une appréciation holistique de changements au niveau de bassins hydrologiques fut faite par Joy Parr. Elle fait ressortir que les habitants limitrophes à un plan d'eau réagissent avec une certaine désorientation à la transformation de celui-ci par l'intervention humaine. Les changements de fluctuations du niveau de l'eau naturel dont ils purent antérieurement prévoir les effets deviennent alors imprévisibles pour eux, lorsque gérés des intérêts humains leur étant étrangers. L'érosion, par exemple, ne peut être prédite

par les points de références qu'utilisaient les gens avant les changements ni par les planificateurs de celui-ci (Parr 2010, 123). Lorsqu'une société d'État tente de pallier aux tensions provoquées par ses aménagements, comme dans le cas du canal du Saint-Laurent dans la municipalité d'Iroquois, en Ontario, des difficultés se posent. Parr explique la situation de la façon suivante :

The logic of the Seaway was the logic of a *megaproject*. Modernism was framed for the metropolis. Scaling down is not an easy challenge in any technological process. Hydro's site plans for all the settlements in the Seaway Valley addressed city concerns and ignored village priorities (Parr 2010, 94, italique original).

Dans tous les cas, les habitants établissent une relation avec l'eau qui change lorsque des aménagements humains affectent le contrôle hydrologique du bassin versant. Les interventions humaines sur l'environnement peuvent ainsi provoquer un déséquilibre au niveau de l'utilisation de ce dernier. En effet, l'être humain serait peut-être mal habilité à composer avec un environnement modifié qui ne répond plus à des normes qui lui sont prévisibles par ses sens et sa logique interne. Le transfert ou l'octroi de la responsabilité de gérer l'environnement par l'intendance ferait ainsi naître des logiques propres aux humains dans leur gestion de celui-ci. Cela peut créer des différences entre ceux-ci à divers niveaux, dont celui de la prédictibilité des événements « naturels » chez certains utilisateurs. L'accès différentiel aux profits potentiels générés par de tels ouvrages est aussi évidemment une réalité. Dans le cas du réservoir Baskatong, les profits réalisés par la C.I.P., ceux par Hydro-Québec et les pourvoyeurs varient historiquement. La provenance géopolitique de ces investissements et profits varient aussi. L'industrie forestière, qui tend à être cyclique, est plutôt internationale; Hydro-Québec est un projet national québécois; et les pourvoyeurs sont

un amalgame de gens d'origine régionale et internationale⁴. La complexité historique de la création du barrage donnant naissance au centre d'interprétation est ainsi laissée de côté et même passée sous silence même pour le visiteur curieux de s'y intéresser. La visite du centre d'interprétation, s'appuyant substantiellement sur la technologie et simplifiant le contexte historique et politique du bassin hydrologique de la Haute-Gatineau, rend compte des ensemcements de façon différentielle. Cette interprétation tend vers la représentation d'un contrôle de l'environnement par l'être humain basé sur la commodification de celui-ci. Cette commodification est essentiellement basée sur l'avancée technologique et est incomplète basée sur le même critère. Cela rejoint les conclusions du travail en pisciculture qui place la découverte scientifique comma garante d'un contrôle durable de l'environnement exploité par l'être humain. L'écologie politique permet de suivre l'évolution et le conflit de ces valeurs mieux que quelques autres types de recherches du présent travail.

⁴ Il n'est pas dans l'optique de ce travail de noter l'émergence des investissements d'origine étrangère dans les pourvoiries du réservoir Baskatong, l'on peut cependant noter que la tendance au remplacement des propriétaires régionaux par des propriétaires d'origine européenne fut notée de façon intuitive.

6 Interprétation

6.1 Analyse des données

6.1.1 *La commodification d'une espèce à intérêt sportif*

Plusieurs espèces furent introduites dans les lacs de la région haute-gatinoise par le passé, comme nous l'avons vu en introduction. Une commodification limitée de l'élevage du doré jaune semble en cours au réservoir Baskatong. Des parallèles avec des élevages en pisciculture existant dans le monde actuellement sont possibles. L'Asie du Sud-est voit l'élevage commercial d'une espèce de poisson-chat (*Pangasianodon hypophthalmus*) au Vietnam connaître actuellement un essor important. Des avancées techniques en reproduction par des scientifiques vietnamiens permirent la naissance d'une industrie d'environ 1.5 milliard de dollars en moins de dix ans (Killeen 2012, 261). Ce même poisson fait l'objet d'une longue histoire d'aquaculture locale dans le lac Tonlé Sap au Cambodge depuis quelques centaines d'années, en compagnie d'une autre espèce, le *Channa striata*. Une caractéristique de ce poisson, le différenciant du poisson-chat, est la diète strictement piscivore du premier, contrairement au poisson-chat qui est omnivore et peut facilement se nourrir de restes de table (Killeen 2012, 260). Il est intéressant de noter que la capacité d'augmenter technologiquement le rendement de la reproduction d'un poisson et sa tolérance à une diète en favorisant l'élevage influencent positivement le développement commercial de celui-ci. La difficulté de nourrir le *Channa striata* en captivité n'est pas sans rappeler les problèmes auxquels font face les piscicultures de dorés jaunes. La difficulté de faire croître le

doré jaune en culture intensive limite depuis au moins une centaine d'années son exploitation à un élevage d'appoint ou de maintien d'une ressource naturelle.

Nous sommes ici au confluent probable des valeurs patriciennes et hautement technologiques. Avec la présence argumentée du lien paternel (section 5.1.4) dans l'apprentissage de la pêche et la poursuite de la commodification des ensemencements de dorés jaunes (section 5.3), la présente recherche peut difficilement se risquer à départager l'influence de l'une ou l'autre de ces caractéristiques dans les actes d'ensemencements. On pourrait se risquer à avancer que des idéaux urbains, étatiques et capitalistes existent en parallèle avec un savoir familial, pratique est expérientiel au niveau de la pêche sportive et peut être de la pêche en général. L'espace manque ici pour s'engager dans cette discussion, mais il est noté que la marginalisation des savoirs développés par l'expérience peut effectivement se produire par un État occidental, en relation avec d'autres groupes occidentaux. Ce type d'argumentation est un des points forts de l'écologie politique et fait aussi partie des phénomènes que James C. Scott relève dans son livre.

Il est difficile d'utiliser les approches incluant le perspectivisme pour analyser les choix d'espèces sur lesquelles appliquer des méthodes d'ensemencement, car l'historique des valeurs semble être peut contrasté par ces approches. Ce qui semble probable est que les valeurs sous-tendant les ensemencements se lisent plus facilement en utilisant l'historicité et le concept de commodification de la nature. Le doré jaune est ainsi l'objet d'une commodification complète que les salmonidés tels la truite ou le saumon pour les raisons exposées ici. Ces modes de lectures, apparentés à l'écologie politique, rendent l'expérience de terrain de façon plus juste que les concepts basés sur le perspectivisme, permettant entre

autres de poser les ensemencements comme découlant d'effets secondaires à des interventions environnementales historiques faites par l'être humain. Trouver la source de ces interventions serait difficile avec les approches perspectivistes. Le renforcement et l'imposition d'un mode d'utilisation de la nature par la pêche sportive, au détriment de celle de subsistance ou de celle qu'en firent les premiers colons ainsi que le remplacement des valeurs qui sous-tendent la création et le maintien des ouvrages qui modifient les cours d'eau de la région étudiée, passant du profit de l'industrie forestière à la sécurité publique se lit mieux dans une perspective écolo-politique.

La prise en charge par le système de production et la technologie d'une espèce ressemble en grande partie à ce qu'Ingold décrit, soit l'effacement du savoir local au profit d'une idéologie basée sur la technologie. Cette idéologie est décrite dans son ouvrage comme profondément occidentale. On peut y voir aussi, les limites de la commodification de la nature, un concept intégral de l'écologie politique. Pour Ingold cet effacement ne saurait qu'être incomplet, car l'être humain continue de fonctionner sur un mode de développement des pratiques. Chez Descola, qui embrasse la société technicienne comme fertile à la recherche pour les sociologues,

« Les contradictions du naturalisme, notamment son incapacité à subsumer les différents régimes de comportement sous une relation dominante, sont ce qui lui donne sa fascinante pluralité, faite d'une coexistence plus ou moins pacifique entre les ébauches de collectifs qui s'attachent chacun avec beaucoup d'ingéniosité à explorer les voies d'un style exclusif de pratique auquel ils ne parviendront pourtant jamais à se conformer du fait des contraintes ontologiques dont ils partent. » (Descola 2005, 542).

Il est donc compris, pour lui, que la société occidentale ait une ontologie incomplète, incapable de faire sens de l'expérience humaine sous une seule conception dominante. La

production, pour Descola, est « peu à peu devenue dans les collectifs naturalistes le schème central de la relation aux non-humains – un fait que la prolifération des organismes génétiquement modifiés a rendu patent pour tous - , son usage n'est pas parvenu encore à se généraliser dans les rapports entre humains... » (Descola 2005, 540). Cela ressemble grandement à la notion de commodification incomplète. De toutes ces approches cependant, seule l'écologie politique permet de poser une continuité dans l'effort de contrôle de l'environnement, ce qui permet une hypothèse de recherche future fertile, celle de la possibilité d'être en train d'assister à la naissance d'une ontologie. Loin d'être incomplète ou incapable de remplacer les savoirs locaux, cette ontologie serait naissante.

La même quête de domination technique sur le doré jaune aux fins d'élevage serait celle d'une force externe, se détachant des relations sociales chez Ingold, soit la technologie, qu'il recommande d'étudier d'ailleurs, car l'un des aspects les moins étudiés de l'anthropologie universitaire (Ingold 2011, 314). Il ajoute immédiatement que le concept moderne de technologie fait tout de même partie de l'entreprise humaine et que ce détachement peut être compris comme celui de la vie économique lentement détachée de la vie sociale comme il est argumenté en anthropologie depuis deux ou trois décennies chez Polanyi, Sahlins, Godelier et Dumont selon lui. Encore une fois, le concept de commodification pourrait servir d'explication à ces phénomènes et poser une continuité d'une idéologie ou d'une ontologie naissante, et non une brisure ou un détachement de la continuité. La question est importante, selon moi, pour la fertilité de la recherche future.

Laquelle des explications ci-haut peut sortir de son propre cadre en offrant une explication alternative ou permettant de chapeauter cet effort de techniciser une espèce dont

les pêcheurs sportifs sont friands? Si l'on accepte qu'une partie des facteurs poussant les ensemencements servent à légitimer la gestion d'un espace naturel, il faut alors accepter que l'écologie politique explore ce facteur plus en détail. Elle se prête donc mieux, dans l'état actuel des choses, à conceptualiser la complexité de l'intervention humaine en milieu naturel et récréatif. Elle se prête aussi mieux à retracer ces valeurs qui sous-tendent le phénomène d'intendance si particulier au Québec comme le conclue Ingram :

« At once utilitarian and Romantic, the vision of improvement that informed British landowning society and the merchant classes that emulated them remained a powerful force within North American society. In regards to fish and game resources, this impulse may have found its most complete expression in Quebec. But it informed elite culture throughout North America: the influx to Quebec of American lessees and club members, drawn by the potential to acquire exclusive rights over vast territories and an abundance of fish and game no longer found in the northeastern states, is but one reminder of this. » (Ingram 2007, 231).

Nous pouvons ainsi prédire que le phénomène se poursuit aujourd'hui avec la recherche d'un idéal naturel fictif de conception urbaine. Il serait peut être fertile pour la recherche de continuer à en chercher les applications spécifiques au Québec.

6.1.2 La dégradation environnementale inégale

L'histoire de l'utilisation du réservoir Baskatong et de son bassin versant, étant largement absente du la visite guidée, un exemple similaire est ici offert pour souligner des phénomènes historiques notables à ce genre d'événement. L'histoire du réservoir Gouin débute avant celle du Baskatong, l'étendue de la forêt noyée est beaucoup plus grande et l'endroit plus éloigné des voies d'accès de l'époque. Quelques similitudes sont intéressantes à relever entre les deux situations. Ces similitudes illustrent bien la dégradation environnementale à conséquences inégales soulignées par l'écologie politique. La pollution de l'eau par la création d'un barrage, l'exploitation forestière environnante ou l'occupation du

rivage est absente de la visite guidée de Grand-Remous. Il est pourtant noté dans la littérature que la présence de mercure dans les grands réservoirs, tel le réservoir Gouin, est une préoccupation du MRNF (Houde 2004) qui publie des résultats d'études québécoises à ce sujet. L'activité de pêche et les actions prises pour en compenser les conséquences semblent être les seuls éléments pertinents de la visite alors que ce type de rapport fait un lien très pratique entre la coupe de bois et la pêche sportive et leurs effets sur le taux de mercure mesuré des poissons.

Situé plus au nord, le réservoir Gouin, du nom de l'ancien premier ministre du Québec Lomer Gouin, fut longtemps le plus grand réservoir artificiel du monde (Thiffault 2001, 15). Des travaux sur la teneur en mercure des poissons de ce réservoir en 2002 nous éclairent par le fait même sur son histoire. Dans son rapport à la Société de la faune et des parcs du Québec, Louis Houde soulève au passage que :

La construction du barrage et du réservoir qu'il contenait aurait eu d'importantes répercussions sur le plan humain. Outre le village d'Obedjiwan qui fut englouti, le pourrissement de la végétation rendit l'eau impropre à la consommation. Pourtant, ce ne fut que dans les années 1940 que les Attikamekw furent avisés de faire bouillir l'eau, et dans les années 1950 de réduire leur consommation de poissons (Houde 2004, 1).

Houde notait, dans le paragraphe précédent, que : « Contrairement aux pratiques actuelles, la forêt n'a pas fait l'objet de coupes avant la mise en eau du réservoir. » Ces arbres juste sous la ligne des eaux provoquèrent « des noyades et, pendant longtemps, les compagnies forestières n'utilisèrent que des bateaux à coque d'acier sur le réservoir Gouin » (Thiffault 2001, 16). Il y a fort à parier que les autochtones ne purent se procurer, ni utiliser, ces embarcations à coque d'acier. Un phénomène d'utilisation quasi exclusive des cours

d'eau eut lieu en Haute-Gatineau selon Hubert, historien amateur local, décrivant le dernier couplet d'une chanson folklorique :

Le dernier couplet fait allusion à la concurrence qui existait entre les marchands de fourrure, employant des voyageurs qui se déplaçaient dans des immenses canots d'écorce, les fameux rabaskas, et les marchands de bois. Ces derniers couvraient les rivières de billots, rendant la navigation pratiquement impossible, sauf pour une barge conçue spécialement pour la drave. Les bateaux ainsi perfectionnés par les Gouin sont devenus les bonnes, ou pointers, qu'utilisait, entre autres, la Canadian International Paper (CIP) (Hubert 2001, 99, je souligne).

Une telle indifférence pour la condition des autochtones en face d'un développement économique est certainement ce que décrivent Ingold et Descola lorsqu'ils placent le monde « Moderne » en opposition avec un monde plus intégré, ou plus proche de la nature. Cependant, le phénomène de marginalisation décrit ici affecte autant des populations dites autochtones que d'origines européennes. Qui plus est, la description que l'on donne de ces événements pourrait porter à penser que les avancées techniques peuvent résoudre les problèmes engendrés par l'intervention humaine sur son environnement, mais le contrôle de cette technologie doit être étudié. Tant par de nouvelles pratiques de coupe forestière avant de larges inondations de territoire que par l'utilisation de matériel adapté durant la période suivant ces changements, on pourrait lire dans ce bref historique la progression d'un savoir empirique et technique dédié au contrôle et à la conquête de la nature. Hydro-Québec, rapportant avoir développé une expertise en matière de mercure dans les réservoirs depuis les années 1980, qualifie ce phénomène de temporaire, naturel et sans danger pour la santé humaine ou des poissons (Hydro-Québec 2011). Ainsi : « Le suivi des teneurs en mercure dans la chair des poissons présents dans les réservoirs indique un retour aux teneurs

naturelles dans un délai de 10 à 35 ans, selon les espèces de poissons et les caractéristiques des réservoirs. » (Hydro-Québec 2011). Et enfin :

D'ailleurs, une analyse du risque pour la santé réalisée selon les règles de l'art montre qu'aucun danger n'est appréhendé pour les populations humaines qui fréquentent la région de la Romaine. Le poisson consommé par les trois communautés locales est principalement acheté à l'épicerie et provient d'ailleurs ; les poissons pêchés dans la rivière et la sauvagine provenant des sites touchés par le projet ne représentent en moyenne qu'environ 1 % de leur régime alimentaire pouvant contenir du mercure (Hydro-Québec 2011).

Une lecture plus attentive de ce paragraphe est intéressante pour le sujet de l'intervention gouvernementale et du développement. Une interprétation différente des événements peut aussi nous éclairer sur la situation du développement au Québec et l'historique des valeurs sous-tendant l'intervention environnementale.

Hydro-Québec n'a pas mis en œuvre tous les projets d'aménagements hydrologiques sur le territoire québécois, elle en a hérité de plusieurs. Rappelons qu'Hydro-Québec fut fondée en 1944 et que la nationalisation de l'électricité au Québec fut réalisée entre cette période et l'année 1963. Plusieurs ouvrages tout près d'être centenaires aujourd'hui furent réalisés par des entreprises privées, avec l'aide de la Commission des eaux courantes. Cette commission fut en existence entre 1910 et 1958 avec comme mandat de « ... jouer un rôle d'auxiliaire [sic] aux compagnies privées productrices d'énergie hydraulique. » (Guay 2009).

6.2 L'écologie politique d'une pisciculture à intérêt sportif

Les derniers siècles d'intervention humaine sur la nature, entre autres sur les forêts, les lacs et les rivières témoignent tant du génie humain à profiter de celle-ci que de

l'imprévisibilité des conséquences, incluant les effets dérivés, de ces interventions. La création d'un réservoir par une entreprise forestière deviendra ainsi un plan d'eau prisé pour la pêche qui y sera fortement pratiquée au point d'inquiéter certains propriétaires de pourvoiries quant à la quantité de ressources y étant disponibles. Ainsi dans le domaine de la villégiature, le manque de ressource peut mener à la naissance d'un mouvement de conservation venant des pourvoyeurs. On peut ainsi comprendre la création d'une aire faunique sur le réservoir Baskatong. C'est en grande partie cet argument économique qui sera présenté aux pêcheurs afin de justifier la création de l'aire faunique du réservoir Baskatong. L'argument économique fait aussi partie des arguments utilisés pour justifier l'inventaire ichtyologique du réservoir Baskatong par le MRNF. Le doré jaune serait « l'espèce de poisson d'eau douce qui a la plus grande importance économique au Canada », à hauteur de 233,5 millions de dollars de retombées évaluées au Québec en 2008 (Thibault et al. 2011, 4). Une enquête de 2008 révèle que 99 % des pêcheurs interrogés sur le territoire couvert par l'aire faunique communautaire du réservoir Baskatong recherchent le doré jaune (Anonyme 2008, ii). La ressource prisée à valoriser s'en trouve identifiée et devient l'objet d'une intervention humaine afin de soutenir son exploitation malgré une connaissance incomplète de l'espèce du point de vue technologique. Nous pouvons argumenter être en présence d'une commodification incomplète du doré jaune aux fins d'ensemencements sportifs, sous les guises d'une intendance favorisée par l'État québécois.

7 Conclusions

Guenièvre : Mais on aime toujours les tartes de sa mamie !

Séli : Exactement ! C'est comme d'aller à la pêche avec son papi ! C'est dans les gênes ça !

Léodagan : Quoi ?

Séli : Mais oui mon p'tit père il faudra bien vous y coller ! À moins que vous préféreriez vous taper les tartes !

Léodagan : Non, mais c'est dingue cette histoire ! C'est pas parce que vous faites des tartes pour des petits enfants qui existent pas que je dois les amener à la pêche, non ?

Séli : Et c'est pourtant comme ça qu'on leur fait des souvenirs aux p'tits, la pêche, les tartes... Tout ça c'est du patrimoine !

Arthur (*montre son bout de tarte*) : C'est du patrimoine ça ?

(*Kaamelott*, Livre I, 2 : *Les Tartes aux myrtilles*, écrit par Alexandre Astier)⁵

L'importance de la famille dans le partage des prises de pêche ainsi que du père lors de l'apprentissage de cette activité demeurent un point interrogation selon les théories consultées pour analyser le travail de terrain au Baskatong. Les données restent un phénomène intéressant et sont exposées telles quelles.

Le politique, un sujet très complexe, divers et permanent dans l'histoire humaine est un sujet très difficile à simplifier pour le biais d'une thèse de maîtrise. La politique fédérale, provinciale et municipale par leurs projets de développement et leurs réglementations sont tous présents dans le contexte de la recherche présente. Il faut ici faire un effort de déduction pour parvenir à en cerner les implications pour le réservoir Baskatong et les ensemencements qui s'y font car un questionnement politique direct fut impossible durant la recherche pour des raisons pratiques et logistiques. Malgré cela, certains éléments politiques furent soulevés par contraste dans cette thèse, et nous y revenons ici.

⁵ Adapté de kaamelott.hypnoweb.net, consulté le 29 août 2012.

Actuellement le débat sur les aménagements au fin de pêche sportive est présent sur la chaîne d'information nationale par le biais d'un reportage sur l'usage contesté de la roténone (Radio-Canada, 2013). On peut y voir qu'en plus d'un traitement pour éliminer des poissons indésirables avant un réensemencement, l'effluent d'un lac fait l'objet de l'aménagement d'une chute artificielle pour empêcher toute repropagation de ces espèces vers la lac ainsi traité. Le comportement des pêcheurs est mis en cause lors de l'explication de cause de la présence indésirable sans que le reportage fait état d'autres actions que le traitement et les aménagements pour y palier. De plus, il est mentionné dans le reportage que des deniers publics sont utilisés pour financer une partie de l'opération, se trouvant sur une zec.

Nous savons déjà que la clientèle des zecs peut très bien se retrouver en milieu urbain alors que l'administration de celle-ci est constituée de représentants venant de la population limitrophe à son territoire (Press, Pearse, & Wilson 1999, 683). Il est donc possible d'argumenter que les différences de valeurs et d'opinions politiques peuvent facilement être représentées de manières plurielles lors de la planification et de la réalisation de ces travaux d'aménagements. Déjà, le terme « développement soutenable » en est un d'usage plus mainstream plus récemment que la création de beaucoup d'ouvrages de manipulations hydrologiques québécoises. Le terme serait d'ailleurs remplacé par « green growth » chez nos voisins du sud selon certaines sources non vérifiables.

Poser la différence d'influence des acteurs comme proxy de l'influence politique est évidemment simpliste, mais cela illustre bien l'argument soutenu tout au long de cette thèse, soit que l'éjection de cette dynamique de l'explication de l'intervention humaine en nature

demeure incomplète. Les discussions du procès verbal en introduction faisant ressortir un sentiment de compétition entre les régions au niveau touristique le montrent bien (page 2, section 1.1). La valeur de l'attrait du réservoir pour la pêche est confirmée par le représentant du ministère des ressources naturelles et de la faune lors de la même rencontre (section 1.1). Nous ne serions ici présumer des intentions des intervenants concernés, mais il faut constater que des requêtes pour ensemercer un poisson à haute valeur récréative, la ouananiche, furent faites et approuvées par le MRNF. Il en est de même pour une analyse anecdotique que l'on peut faire des rapports d'ensemencements, rédigées en tenant compte de la division politique du réservoir, soit par municipalités régionales de comtés. Cette division peut paraître anodine et normale, et elle l'est certainement dans la grande majorité des cas d'investissements sur le réservoir. Il faut cependant rappeler que ces divisions ont des conséquences.

L'exemples des affiches signalant l'interdiction de stationner sur les terrains de la Pointe-à-David à l'été 2011 fait ressortir un point important, soit celui de l'accès public au réservoir. La seule mise à l'eau publique près de cet endroit, à Grand-Remous, démontre une utilisation fréquente du réservoir par le public alors que plusieurs accès privés existent via les pourvoiries et les propriétés limitrophes au plan d'eau. Il n'est pas rare en se promenant dans les chemins d'accès au réservoir de voir des affiches délimitant les propriétés privés des riverains.

Nous avons vu la capacité du gouvernement central québécois à influencer sur les règles de pêche et la formation en protection et exploitation environnementale en suivant des objectifs qui peuvent entrer en contradiction entre eux ou avec les préoccupations locales. Tel est le cas de la formation dilemmatique des patrouilleurs (tableau 8, section 5.2.1), des règles

de pêches en relation avec leur respect effectif (page 50, section 4.2) ou de la compétitivité entre les régions pour l'accueil de touristes (première page). Cette dernière affirmation fait montre de la différence de perception de l'attraction touristique entre les régions vis à vis d'une politique centrale, se voulant uniforme selon des règles biologiques. La situation cornélienne des patrouilleurs, pris entre leur dévouement envers la nature et leur position en facilitant l'exploitation est possiblement symptomatique d'un phénomène social total. Ici, nous voyons la démarcation entre respect et besoin, entre émerveillement face à la nature et la nécessité d'y faire des prélèvements pour satisfaire des besoins humains. Ces prélèvements, même dans le but de les retourner à la nature par le biais d'ensemencements, se voulant une amélioration par rapport au cheminement naturel des organismes, ont des conséquences imprévisibles, voire néfastes. En contribuant à créer l'impression que la pression de pêche est soutenue par des ensemencements, entre autres, ce type d'intervention peut augmenter celle-ci. Amalgamer la notion de légitimité d'utilisation d'un territoire et celles de conservation biologique est un autre exemple de précarité en matière d'intervention environnementale car l'accès aux ressources est aussi différentiel que le choix des espèces à favoriser, ce qui contrevient à l'esprit de gestion et d'accès public de la faune et de la flore québécoise. Les soubresauts des années 1970 pour faciliter l'accès à la ressource naturelle sportive ne doivent donc pas être pris pour acquis encore aujourd'hui. L'effet de la propriété privée, de la gestion à potentiel différentiel doivent être pris en compte, ce qui inclus des facteurs comme le politique et la compétitivité trop souvent évacuées des théories anthropologiques de la relation entre l'être humain et son environnement.

Nous devons ajouter à ces limites actuelles de la compréhension de l'intervention environnementale le manque de cohésion entre les disciplines. L'exploitation forestière et ses effets sur les bassins hydrologiques par la construction de routes (Wigmosta & Perkins 2001) et le lessivage des berges ayant des conséquences sur les taux de mercures des poissons sont connus (Houde 2004). L'intégration de toutes ces activités humaines dans l'environnement, incluant la pêche et autres activités récréatives dans un seul champ d'étude regroupera assurément une multitude de disciplines comme tente de la faire l'écologie politique selon Robbins (2012). L'acceptation de l'effet de la compétition entre ces diverses activités, philosophies et idéologies humaines partageant un même espace comme ayant des conséquences durables sur l'environnement ne serait être qu'une question de temps.

Cette compétition, exprimée entre régions pour les revenus touristiques agit concomitamment avec celle, commodifiante, sur la nature menant à une transformation d'un territoire occupé par des groupes humains qui en bénéficieront et en partagerons les coûts de manière inégales. Nous avons déjà vu lors de la mise en contexte de ce travail de recherche que la sélection des poissons à ensemercer a varié dans le temps (page 51, section 4.3). Les intérêts des clubs privés ont participé à rendre l'accès à et l'intervention en environnement différentielle parmi divers groupes d'une même société. L'établissement des zecs fut en partie une réaction à cela, en un effort d'ouverture de la chasse et la pêche pour le grand public québécois.

Nous avons vu au cours de ce bref survol des théories de Descola, Ingold et Scott que ce dernier résiste le mieux au passage successif des l'analyse de données de terrain quand

vient le temps d'expliquer le différentiel de privilège avec lequel divers groupes agissent sur leur environnement en milieu occidental québécois. Dans un premier temps, malgré d'intéressantes possibilités au niveau de l'analyse du gardiennage, l'approche structuraliste de Descola se bute à la faible théorisation sur les changements d'ontologies. Bien que Descola prévoit des rectifications ontologiques chez l'humain à cause de changements environnementaux majeurs, l'ordre de grandeur et les conditions de ces changements sont flous. L'attention portée aux effets secondaires pour relever les influences politiques d'interventions environnementales serait alors contre intuitive avec cette approche alors qu'elle permet une relecture historique en écologie politique.

Dans un deuxième temps, l'approche d'Ingold se limite au niveau des analyses des relations différentielles. La notion de compétition, et d'apprentissages différents selon les individus est plutôt absente chez Ingold, ce qui limite l'analyse de situations complexes où nous devons expliquer certaines caractéristiques des données, tel le remplacement successif de groupes ayant habité la région. Ce remplacement s'effectue d'abord au détriment des premiers habitants algonquins, mais ensuite aussi au détriment des premiers colons européens mis sous pression par l'exploitation forestière ou étant à la traîne de ce dernier. La marginalisation des autochtones et des premiers colons par l'exploitation forestière, la pression prédatrice de la pêche sportive ou la relation de dépendance entre humains sont ainsi laissées sans explications. La compétitivité est ainsi laissée de côté chez Ingold peut-être plus que chez Descola, au détriment d'une analyse plus complète des changements environnementaux. Il ne suffit pas, comme nous l'avons vu, de blâmer un supposé schisme ou un éloignement entre l'être humain et la nature pour expliquer des abus vis-à-vis cette

dernière car cela pose une uniformité de l'action humaine occidentale que les données de terrains ne confirment pas.

Finalement, les intérêts divers menant aux ensemencements du Baskatong sont examinés avec la théorie de James C. Scott avec un certain succès, permettant de relever certains rapports de forces qu'une approche politique demande afin de brosser un tableau le plus complet possible de la situation. L'opposition entre savoirs *mētis* et *techne*, la tendance à simplifier la description de l'environnement au détriment de la facilité de gestion sont en soit des instruments d'analyse plus simples que les deux première approches que nous avons vues. Elles permettent cependant de mieux relever les idéaux qui sous-tendent de vastes projets humains de modification de la nature et qui discriminent contre toute opposition leur étant faite, indépendamment des structures mentales des gens concernés. Ces grands mouvements humains laissent derrière eux l'empreinte d'un développement aux conséquences imprévisibles dont une des conséquences secondaires est la dégradation environnementale. La vision novatrice de cette approche permet aussi de voir les changements comme des projets perçus comme étant bénéfiques à l'espèce humaine dont les coûts et bénéfiques sont distribués de façons inégales.

Les résultats du travail de terrain au Baskatong montrent que les conséquences imprévisibles de l'exploitation forestière ont favorisé la naissance d'une industrie de villégiature ayant besoin de supporter la pression de pêche de ses clients par des ensemencements. La compétition entre les régions pour attirer ces villégiateurs fait partie de l'analyse cherchant à comprendre comment la commodification du doré jaune se fait. Limitée par les contraintes biologiques, la prise en charge de cette espèce par l'être humain se fait à

quelques endroits au Québec sans devenir dominante par rapport à l'élevage de salmonidés. L'exemple d'une autre espèce choisie pour le développement commercial au Vietnam montre que, comme au Baskatong, ce sont les limites biologiques plus que le désir de commodification ou la proximité d'une espèce avec l'humain qui restreignent son potentiel de prise en charge pour l'élevage. Il serait probablement hasardeux de comprendre la situation autrement, comme par exemple en utilisant des contraintes au niveau des schèmes ou des structures mentales comme l'avance Descola. Ainsi, inclure des notions de rivalités entre groupes lorsque vient le temps de théoriser sur l'activité humaine en relation avec son environnement est une évidence au Baskatong. Il faut faire attention à ce que la prise en charge du réservoir par un organisme à but non-lucratif promouvant l'accès public ne cache pas, à l'analyse globale, la continuité d'une idéologie posant la nature comme « améliorable » ni la marginalisation de l'utilisation publique du plan d'eau au profit d'intérêts privés.

Bibliographie

- Alpert, Peter. 2001. "Stewardship, Concept Of." Dans *Encyclopedia of Biodiversity*, ed. Simon A. Levin, 5:481–494. Oxford: Elsevier Press.
- Anonyme. 2008. *Aire Faunique Du Réservoir Baskatong. Estimation De L'effort De Pêche Sportive, Des Captures Et De La Récolte De Doré Jaune, Saison De Pêche En Eau Libre 2008*. Gatineau, QC: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale de l'Outaouais, Direction de l'expertise Faune-Forêt de l'Outaouais.
- Berkes, Fikret. 2008. *Sacred Ecology Second Edition*. New York, NY: Routledge.
- Borgatti, Stephen P. 1996. "Anthropac 4.0". Natick, MA: Analytic Technologies.
- Bryant, Raymond L. 1997. "Beyond the Impasse : the Power of Political Ecology in Third World Environmental Research." *Area* 29 (1): 5–19.
- Clément, Daniel, and Noeline Martin. 1993. "Coutumes Et Légendes Algonquines D'après Un Inédit De Juliette Gaultier De La Vérendrye." *Recherches Amérindiennes Au Québec* 23 (2-3): 69–85.
- Comaroff, Jean, and John Comaroff. 2003. "Ethnography on an Awkward Scale Postcolonial Anthropology and the Violence of Abstraction." *Ethnography* 4 (2): 147–179.
- Comité du bassin versant de la rivière Gatineau. 2007. *Portrait Du Bassin Versant De La Rivière Gatineau*. Gatineau, QC: Agence de bassin versant des 7.
- Cooke, Steven J., and Ian G. Cowx. 2004. "The Role of Recreational Fishing in Global Fish Crises." *BioScience* 54 (9): 857.
- Descola, Philippe. 2005. *Par-delà Nature Et Culture*. Gallimard. Paris: Gallimard.
- Digard, Jean-pierre. 2006. "Canards Sauvages Ou Enfants Du Bon Dieu ? Représentation Du Réel Et Réalité Des Représentations." *L'Homme* 177-178: 413–427.
- Doquet, Anne, and Olivier Evrard. 2008. "An Interview with Jean Didier Urbain: Tourism Beyond the Grave: a Semiology of Culture." *Tourist Studies* 8 (2): 175–191.
- Ecole forestière de La Tuque. 2012. "DEP En Protection Et Exploitation De Territoires Fauniques / Programme D'étude." *École Forestière De La Tuque*. <http://www.eflt.ca/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=685&CPage=1>. (consulté le 31 décembre 2012)
- Editeur Officiel du Québec. 2012. *Loi Sur La Conservation Et La Mise En Valeur De La Faune (L.R.Q., Chapitre C-61.1)*. Éditeur Officiel Du Québec. Gouvernement du Québec.
- Eduardo, Par, Viveiros De Castro, and Sao Paulo. 2002. "Perspectivisme Et Multinaturalisme Dans l'Amérique Indigène." *Document De Travail: Erraphis*.

http://www.europhilosophie.eu/recherche/IMG/pdf/Traduction_Perspectivisme_et_multi_naturalisme.pdf. (consulté le 15 avril 2013)

Escobar, Arturo. 2008. *Territories of Difference: Place, Movements, Life, Redes (New Ecologies for the Twenty-First Century)*. Durham, NC: Duke University Press Books.

Gagnon, Serge. 2009. "L'appropriation Ludique De La Forêt Au Québec : D'une Gestion Privée De « Club » à Une Intervention Publique De Protection (1885-1935)." *Études Caribéennes [En Ligne]* 12. <http://etudescaribeennes.revues.org/3609>. (consulté le 20 mars 2013)

Gaffield, Chad. 1994. *Histoire De l'Outaouais*. Québec, QC: Institut québécois de recherche sur la culture.

Guay, Jean-Herman. 2009. "Création De La Commission Des Eaux Courantes." <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/21301.html>. (consulté le 5 octobre 2012)

Hoelle, Jeffrey. 2011. "Convergence on Cattle: Political Ecology, Social Group Perceptions, and Socioeconomic Relationships in Acre, Brazil." *Culture, Agriculture, Food and Environment* 33 (2): 95–106.

Houde, Louis. 2004. *Teneurs En Mercure Dans Les Poissons Du Réservoir Gouin En 2002*. Québec, QC: Société de la faune et des parcs du Québec. Direction de l'aménagement de la faune de la Mauricie.

Hubert, Louis-andré. 1996. "La Haute-Gatineau : Un Éden Forestier." *Continuité* 69: 30–32.

———. 2001. *Une Rivière Qui Vient Du Nord... Histoire De Maniwaki Et Du Pays De La Gatineau*. Ed. Louis-andré Hubert. Maniwaki, QC.

Hydro-Québec. 2011. "Hydro-Québec - Foire Aux Questions." <http://www.hydrosourcedavenir.com/realites/faq>. (consulté le 5 octobre 2012)

IGFA. 2012. "IGFA: Mission." *International Game Fish Association*. <http://www.igfa.org/About/Mission.aspx>. (consulté le 12 septembre 2012)

Ingold, Tim. 2011. *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*. New York, NY: Routledge.

Ingram, Darcy. 2007. *Nature's Improvement: Wildlife, Conservation, and Conflict in Quebec, 1850-1914*. Dissertation doctorale, Université McGill, Montréal, QC.

———. 2009. "'Au Temps Et Dans Les Quantités Qui Lui Plaisent' : Poachers, Outlaws, and Rural Banditry in Quebec." *Histoire sociale/Social History* 42 (83): 1–34.

Instituts de recherche en santé du Canada, IRSC, CRSNG Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, and CRSH Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 1998. *Énoncé De Politique Des Trois Conseils : Éthique De La Recherche Avec Des Êtres Humains (avec Les Modifications De 2000, 2002 Et 2005)*. Ottawa, ON : Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.

- Kerr, Steven J., Alan J. Dextrase, Nigel P. Lester, Cheryl A. Lewis, and Henk J. Rietveld. 2004. *Strategies for Managing Walleye in Ontario. Walleye Management Strategies Working Group. Percid Community Synthesis. Ontario Ministry of Natural Resources, Fisheries Section, Fish & Wildlife Branch.* Peterborough ON : Ministère des Richesses naturelles.
- Killeen, Timothy J. 2012. *The Cardamon Conundrum: Reconciling Development and Conservation in the Kingdom of Cambodia.* Singapore: NUS Press.
- Knauft, B. M. 2006. "Anthropology in the Middle." *Anthropological Theory* 6 (4): 407–430.
- Lee, David. 2006. *Lumber Kings and Shantymen: Logging and Lumbering in the Ottawa Valley.* Toronto, ON: James Lorimer & Company Limited.
- Léveillé, Claude. 2001. "Le Système Agro-forestier Et Le Développement Régional Au XIXe Siècle." *Histoire Québec* 7 (1): 27.
- McGregor, Stephen. 2004. *Since Time Immemorial : « Our Story ».* Maniwaki, QC: Anishinabe Printing.
- Ministère des Ressources Naturelles. 2012. "MRN - Station Piscicole De Baldwin-Coaticook." *Gouvernement Du Québec.*
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/faune/especes/station-piscicole-baldwin.jsp>. (consulté le 14 janvier 2013)
- Mordue, Tom. 2009. "Angling in Modernity: a Tour Through Society, Nature and Embodied Passion." *Current Issues in Tourism* 12 (5-6): 529–552.
- Morin, Richard. 2002. *Élevage Du Doré, Document D'information DADD-08.* Québec, QC: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- . 2007. *Production Piscicole Au Québec, Document D'information DADD-02.* Québec, QC: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/dadd02prod_pisc.pdf (consulté le 18 avril 2013).
- MRNF. 2012a. "Aires Fauniques Communautaires." *Ministère Des Ressources Naturelles Et De La Faune.* <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/territoires/aire.jsp>. (consulté le 27 aout 2012)
- . 2012b. "Pêche Sportive Au Québec 2012-2014: Méthodes De Pêche." *Ministère Des Ressources Naturelles Et De La Faune.*
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/methodes-peche.asp>. (consulté le 12 septembre 2012)
- Munz, Peter. 2002. "The Perception of Ingold's Perceptions." *Philosophy of the Social Sciences* 32 (3): 431–444.
- Oster, Don, Parker Bauer, and David R. Maas, eds. 1999. *Successful Walleye Fishing.* Minneapolis, MN: Creative Publishing international, Inc.
- Parr, Joy. 2010. "Sensing Changes: Introduction." In *Sensing Changes : Technologies,*

- Environments, and the Everyday, 1953-2003*. Vancouver, CB: UBC Press.
- Pilon, Jean-Luc, ed. 1999. *Outaouais 6 : La Préhistoire De l'Outaouais – Ottawa Valley Prehistory*. Hull, QC: Société d'Histoire de l'Outaouais.
- Post, John R, Michael Sullivan, Sean Cox, Nigel P. Lester, Carl J. Walters, Eric A. Parkinson, Andrew J. Paul, Leyland Jackson, and Brian J. Shuter. 2002. "Canada's Recreational Fisheries : The Invisible Collapse ?" *Fisheries* 27 (1): 6–17.
- Poupart, Henri. 1971. *Le Scandale Des Clubs Privés De Chasse Et Pêche*. Parti Pris. Montréal, QC.
- Press, Allen, Peter H Pearse, and James R Wilson. 1999. "Local Co-management of Fish and Wildlife: The Quebec Experience." *Wildlife Society Bulletin* 27 (3): 676–691.
- Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. 2011. "Procès Verbal: 13e Assemblée Générale Annuelle". Grand-Remous, QC: Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc.
- Pêches et Océan Canada. 2012. *Enquête Sur La Pêche Récréative Au Canada 2010*. Ottawa, ON: Pêches et Océans Canada.
- Quiste, Michael C, James L Stephenb, Sean T Lynow, Jason M Goecklep, and Randall D Schultzd. 2010. "An Evaluation of Angler Harvest of Walleye and Saugeye in a Kansas Reservoir" *Journal of Freshwater Ecology* 25 (1) : 1-7.
- Radio-Canada. 2011. "Tout Le Monde En Parlait: 'Clubs Privés De Chasse Et Pêche: La Fin D'un Privilège'". Montréal, QC: Radio-Canada.
- Radio-Canada. 2013. "La Semaine Verte: Dilemme De La Roténone". Montréal, QC: Radio-Canada.
- Robbins, Paul. 2012. *Political Ecology: A Critical Introduction (Critical Introductions to Geography)*. Oxford: Wiley-Blackwell.
- Roy, Anastase. 1933. *Maniwaki Et La Vallée De La Gatineau*. Ottawa, ON: Imprimerie du Droit.
- Sabourin, Mathieu. 2010. *Les Squatters De La Rivière Gatineau Entre 1812 Et 1870*. Mémoire de thèse, Université Laval, Québec, QC.
- Scott, James C. 2008. *Seeing Like a State*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Smith, J. J. 1993. "Using ANTHOPAC 3.5 and a Spreadsheet to Compute a Free-List Salience Index." *Field Methods* 5 (3): 1–3.
- Snow, John Allen. 1848. *Carnet G25, Cantons Aylwin Et Hincks*. Québec, QC: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Speck, By Frank G, and Loren C Eiseley. 1939. "Significance of Hunting Territory Systems of the Algonkian in Social Theory." *American Anthropologist* 41 (2): 269–280.
- Speck, Frank. 1929. "Boundaries and Hunting Groups of the River Desert Algonquin." *Indian Notes* 6 (2): 97–120.

- Stahl, Johannes. 2010. *Rent from the Land: A Political Ecology of Postsocialist Rural Transformation (Anthem Series on Russian, East European and Eurasian Studies)*. New York, NY: Anthem Press.
- Stonich, Susan C. 1998. "Political Ecology of Tourism." *Annals of Tourism Research* 25 (1) (January): 25–54.
- Summerfelt, Robert C. 2000. *A White Paper on the Status and Needs of Walleye Aquaculture*. Ames, IA: Iowa State University.
- Sutrop, U. 2001. "List Task and a Cognitive Saliency Index." *Field Methods* 13 (3): 263–276.
- Thibault, Isabel, Daniel Nadeau, Henri Fournier, Michel Legault, and Martin Arvisais. 2011. *Inventaire Ichtyologique Provincial Du Doré Jaune (Sander Vitreus)*. Québec, QC: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), Secteur Faune Québec, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats, Service de la faune aquatique.
- Thiffault, Pierre. 2001. "Le Barrage De La Loutre : L'ambition De La Démesure." *Histoire Québec* 7 (1): 15–16.
- Weller, Susan C., and A. Kimball Romney. 1988. *Systematic Data Collection (Qualitative Research Methods Series 10)*. Newbury Park, CA.: Sage Publications, Inc.
- Whiting, Ken. 2010. "Filleting Freshwater Fish, Presented by Rapala". Beachburg, ON: The Heliconia Press.
- Wigmosta, M. S., & W. A. Perkins. 2001. "Simulating the Effects of Forest Roads on Watersheds Hydrology." Dans *Water Science and Application*, ed. Mark S. Wigmosta and Stephen J. Burges, 2:127–143. Washington, D. C.: American Geophysical Union.
- Zarnoch, Chester B., Martin P. Schreiber, Richard T. Colesante, and Michael B. Timmons. 2010. "Growth Performance of Walleye, *Sander Vitreus*, in Recirculating Aquaculture Systems." *Journal of Applied Aquaculture* 22 (4): 285–296.
- Zweifel, Richard D., Andrew M. Gascho Landis, R. Scott Hale, and Roy a. Stein. 2010. "Development and Evaluation of a Bioenergetics Model for Saugeye." *Transactions of the American Fisheries Society* 139 (3): 855–867.